

**INSTITUT RODALE  
CENTRE RESSOURCE POUR UNE  
AGRICULTURE REGENERATRICE**

**13238**

**INSTITUT INTERNATIONAL  
POUR L'ENVIRONNEMENT ET  
LE DEVELOPPEMENT I.I.E.D**

**Rapport national du  
Projet de recherche sur les politiques  
efficaces pour une Agriculture Durable pour  
la Régénération des Economies Rurales**

*Janvier 1999*

Mise en œuvre du projet de recherche sur  
**"LES POLITIQUES QUI MARCHENT "**  
pour le développement d'une agriculture régénératrice au Sénégal

## Acronymes et signes

AFD	Agence Française de Développement
ASPAB	Association Sénégalaise de Promotion de l'Agriculture Biologique
ASPRODEB	Association Sénégalaise pour la Promotion du Développement à la Base
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CERP	Centre d'Expansion Rural Polyvalent
CNCAS	Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal
CNCR	Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux
CONGAD	Conseil des Organisations Non Gouvernementales d'Appui au Développement
DP	Diagnostic Participatif
ENDA- SYSPRO	Environnement- Développement Systèmes de Production
ENEA	Ecole Nationale d'Economie Appliquée
ENSA	Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie
FAO	Food and Agriculture Organisation
FAS	Facilité d'Ajustement Sectoriel
FASR	Facilité d'Ajustement Sectoriel Rénové
FID	Fondation Internationale pour le Développement
G.I.E	Groupement d'Intérêt Economique
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
GTZ	
IIED	Institut International pour l'Environnement et le Développement
ISRA	Institut Sénégalais de Recherches Agricoles
KAED	Kaolack Agricultural Entreprise Développement.
KFW	
LDPDA	Lettre de Déclaration de Politique de Développement Agricole
MARP	Méthode Accélérée de Recherche Participative
NCNW	National Council of Negro Women.
NPA	Nouvelle Politique Agricole
OFPEP	On Farm Productivity Enhancement Program)
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
ONCAD	Office Nationale de Commercialisation Agricole et de Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PA	Programme Agricole
PASA	Programme d'Ajustement du Secteur Agricole
PAF	Plan d'Action Foncier
PAFS	Plan d'Action Forestier du Sénégal
PAS	Plan d'Ajustement Sectoriel
PDPI	Programme de Développement de la Petite Irrigation
PDRG	Plan Directeur Rive Gauche
PFGIES	Programme Fertilité de Gestion Intégrée des Eaux et des Sols
PISA	Programme d'Investissement du Secteur Agricole
PNAE	Programme Nationale d'Action Environnementale
PNIR	Programme National d'Infrastructures Rurales
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PROBOVIL	Projet Bois Villageois
PSAOP	Programme d'Appui au Services Agricoles et Organisations de Producteurs
PSSA	Programme Spécial de Sécurité Alimentaire
PTIP	Programme Triennal d'Investissements Publics
SAED	Société d'Aménagement et d'Etudes du Delta
SODEVA	Société de Développement Agricole
S.V	Sections Villageoises
TROPICASEM	Semences Tropicales
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique Monétaire de l'Ouest -Africain

# SOMMAIRE

<b>Première partie : Introduction</b>	<b>8</b>
I.1. Description de la recherche sur les Politiques Qui Marchent	8
I.2. Description du cas d'étude Sénégal	8
I.3. Description de l'Equipe de recherche	9
I.4. Présentation du rapport	10
<i>Deuxième Partie . Contexte et Démarche</i>	<i>11</i>
II.1. Le contexte général	11
II.2 Description du Sénégal	19
II.3. Cadre conceptuel et méthodologique	12
II.3. 1. Le concept d'Agriculture Durable	12
II.3. 2. Méthodologie	13
II.3.2.1.L'atelier de planification	15
II.3.2.2 .Séminaire national	17
II.3.2.3. L'atelier d'analyses	17
<i>Troisième Partie . Revue Historique</i>	<i>19</i>
III.1. Revue des Politiques	20
<i>Quatrième Partie . Les principaux acteurs impliqués dans la réalisation des programmes de développement durable</i>	<i>23</i>
IV.1. les Organisations Publiques ou Parapubliques	24
IV.2 Les Organisations paysannes	24
IV.3 Les Organisations non gouvernementales	24
IV.3.1 Enda TM	25
IV.3.2 Winrock	31
IV.3.3 Africare	28
IV.4.Les Bailleurs de fonds	28
<i>Cinquième Partie V. Perception de l'agriculture durable</i>	<i>34</i>
V. 1 Les paysans et leurs aspirations	34
V.2. Les ONGs et l'agriculture durable	35
V.3. Les bailleurs de fonds	36
V.4 Description de quelques expériences locales	36
V.4.1 Les "tokeurs" comme outil de restauration des sols à Keur Sidy Mbengue	41
2. La production de semences de qualité à Baback (Thiès).	39
V.4.3. La restauration de la fertilité des sols et de la protection des végétaux à Ndof (Fatick) (Louga).	41
V.4.4	
<i>Sixième Partie : Les politiques économiques et institutionnelles alternatives</i>	<i>52</i>

## Résumé

Ce projet, mis en place par IIED-Londres, vise à soutenir les efforts en vue de la conception de politiques agricoles plus adaptées, d'un cadre institutionnel plus propice, et de mécanismes plus appropriés qui permettent d'entretenir et de soutenir des formes durables d'agriculture et de régénération des zones rurales susceptibles d'accroître la production vivrière et les bénéfiques, de protéger les ressources naturelles, de lutter contre la pauvreté et de stimuler de fortes entreprises rurales à caractère social.

Au Sénégal, l'Institut Rodale, par le biais du Centre de Ressources pour une Agriculture Régénératrice (CRAR) et ses partenaires ont réalisé des études respectivement sur les thématiques relatives aux politiques agricoles, aux parties prenantes et les expériences/ilôts de succès. Un comité national de coordination de l'étude a tenu des réunions trimestrielles pour s'assurer de la qualité des travaux et de leur conformité par rapport aux objectifs définis.

L'aire géographique couverte concerne le Bassin arachidier et la zone des Niayes (région de Thiès, région de Kaolack, région de Fatick, région de Louga, région de Dakar, région de Diourbel) qui sont les plus concernées par la raréfaction des ressources naturelles et la désertification. Tout au long de ce travail, quatre axes ont été privilégiés (i) la fertilité et la conservation des sols; (ii) l'amélioration des semences; (iii) la restauration de l'environnement; et (iv) l'agriculture irriguée.

Les résultats confirment que beaucoup de sociétés traditionnelles ont souvent pratiqué une certaine forme d'agriculture durable, qui pourrait servir de base de départ, à améliorer. En fait la plupart de ces sociétés avaient imaginé des modes adaptés d'exploitation des ressources naturelles, qui comportaient des obligations strictes de préservation. Malheureusement ces modèles traditionnels ne fonctionnent plus tout à fait, compte tenu des mutations culturelles et agraires observées présentement ; ainsi que l'absence de stratégies de valorisation des savoirs locaux.

Les paysans ont toujours cultivé une grande variété de spéculations et réalisé plusieurs activités ; cette multifonctionnalité ainsi que la gestion de la diversité biologique apportent aux paysans et à leurs familles une sécurité alimentaire et économique et la garantie d'une durabilité du système.

Cependant, force est de constater que l'agriculture traditionnelle ne résout pas toujours les exigences quantitatives de production compatibles avec la croissance de la population. L'agriculture durable intensive, si elle est bien menée, est économe en environnement, en espace, en énergie et en intrants chimiques, et fait recours à davantage de main d'œuvre.

La stratégie d'exploitation des ressources naturelles n'a de sens pour les paysans que si elle contribue à conserver sa base biologique. C'est pourquoi il faut insister sur une utilisation qui garantisse non seulement le maintien et l'entretien de la diversité des espèces et variétés de plantes et d'animaux, mais aussi la conservation de leurs écosystèmes dans leur ensemble ; doit considérer toutes les parties prenantes, avec leurs objectifs et la rationalité de leurs actions: paysans et bergers, experts et scientifiques, fonctionnaires et politiciens, pauvres et riches, hommes et femmes, banquiers et clients, intéressés et médiateurs-facilitateurs.

C'est à partir de cette hypothèse que les données recueillies ont été analysées en adoptant la démarche suivante : i) identification des facteurs de succès et/ou de changement, (ii) des contraintes à la pérennisation et/ou répliquabilité du succès, (iii) ainsi que des opportunités et risques à la massification/généralisation des expériences.

\*Au Sénégal, la revue des politiques économiques et sectorielles initiées permet de distinguer trois phases :

- i) une première qui couvre la période coloniale qui va de 1931 à 1960; à laquelle nous avons associé celle post-indépendance qui va de 1960 à 1984. Elle est caractérisée par un encadrement excessif des populations par les sociétés publiques et/ou parapubliques d'une part ; et par la primauté, voire l'exclusivité du conseil à la culture arachidière d'autre part. A partir de 1970, cette phase a connu un déclin dont certains éléments explicatifs sont la mauvaise gestion des ressources du secteur et la baisse de la production dont la conséquence a été la faillite de l'ONCAD qui fut le principal organisme d'encadrement de cette époque. S'il apparaît clairement que c'est pendant cette

période que le Sénégal a connu ses pics de production, force est de constater que c'est aussi pendant cette période que les pratiques agricoles furent les plus dévastatrices (désouchage massif et déboisement). La capacité de l'Etat entrepreneur a atteint ses limites; cet Etat qui avait "extirpé les traitants privés de l'agriculture" a décidé de rendre le tablier en proclamant la responsabilisation des producteurs et en magnifiant les rôles que le privé devra jouer dans la promotion d'un environnement propice au développement agricole ;

- (ii) la seconde qui va de 1985 à 1994 ; elle s'est traduite par la formulation d'une nouvelle politique agricole révolutionnaire dans le sens où elle se caractérise par la volonté affirmée de l'Etat de responsabiliser les producteurs. Cependant, la nouvelle politique agricole a eu peu d'effets, car elle a été définie dans un contexte où l'environnement du secteur n'était pas libéralisée, le secteur privé agricole n'étant encore qu'au stade de balbutiement. La stratégie mise en place par les pouvoirs publics a ressemblé à certains moments à un abandon du secteur, si l'on sait qu'aucune mesure transitoire n'avait été prise. L'existence d'un cadre institutionnel favorable à l'action des organisations non gouvernementales d'appui a permis de développer des stratégies de relance des économies et organisations rurales à différents niveaux d'échelle ;
- (iii) et la dernière phase qui dure depuis 1995. Elle se caractérise par le développement d'une politique de libéralisation de l'économie en général et de l'agriculture en particulier. Sur le plan opérationnel et institutionnel, le Programme d'Investissement Sectoriel de l'Agriculture (PISA) constitue un cadre de cohérence des activités agricoles.

Les principaux dépositaires d'enjeu dans l'arène de développement sont l'Etat et ses services dépendants, les organisations paysannes, les organisations non gouvernementales d'appui, les industries et opérateurs économiques privés et les bailleurs de fonds. Au Sénégal le développement rural et le développement agricole en particulier est encore un domaine relevant de la responsabilité de l'Etat central, même si la gestion des ressources naturelles est désormais pour l'essentiel régenté par les collectivités décentralisées ( Région, Commune, Communauté rurale). Ce pilotage national de la politique agricole se comprend aisément si l'on sait que le pays est à vocation essentiellement agricole, et que de surcroît dépendant des importations sur le plan alimentaire; ce qui fait du domaine rural un domaine d'importance stratégique majeur tant pour la stabilité sociale que pour la recherche de l'équilibre des indices macroéconomiques.

L'organisation de l'appui au monde rural et du secteur agricole reste encore à parfaire, mais il faut signaler que le gouvernement travaille à la formulation d'une Lettre de Politique de Développement Institutionnel du Secteur Agricole (Mai 1998) ainsi que d'une Lettre de Politique de Développement Local (Octobre 1998) qui dès leur adoption offriront un cadre institutionnel et des orientations politiques pour un développement institutionnel cohérent de l'appui au secteur agricole et rural. En prélude à cette transformation, les sociétés publiques et parapubliques (SAED, ISRA, etc.) sont entrain de modifier leurs stratégies d'intervention pour s'adapter à une situation où elles ne jouent plus qu'un rôle d'appui conseil.

L'évolution des politiques agricoles et l'existence d'un cadre juridique (Loi sur les groupements d'Intérêt Economique) adapté a favorisé le développement de structures paysannes qui, bien qu'étant pour la plupart promues par les services publics et/ou les ONGS, ont progressivement amélioré leurs capacités pour prétendre à une prise en charge de leurs rôles et responsabilités. Cette dynamique a été consacrée en 1993 par la création d'un Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR), et en 1995 par celle de l'association sénégalaise de promotion du développement à la base (ASPRODEB).

La présence au Sénégal des organisations non gouvernementales d'appui remonte au lendemain des indépendances avec le développement d'institutions caritatives religieuses en particulier dans les domaines de l'éducation et de la santé. Mais la généralisation des ONG s'est faite après la grande sécheresse des années 73-74. L'incapacité des Etats à prendre en charge les fonctions qu'elles ont assuré jusque-là s'est traduite par une importante crise tant en milieu urbain que rural (chômage des jeunes diplômés, paupérisation des catégories sociales intermédiaires, faillite de l'encadrement du monde rural, etc.) ; ce qui a facilité le développement des ONGs comme un nouvel acteur capable de prendre en charge les nouvelles problématiques de promotion des populations rurales et urbaines à la fois, et ce faisant de lutter contre la marginalisation des couches les plus fragiles.

L'analyse révèle un constat de la transformation des productions agricoles depuis les indépendances. Avant cette période, les cultures vivrières occupaient une place de choix dans les espaces et les activités accordés ; même si les efforts de la monétarisation commençaient à se faire sentir. Les cultures de rentes avaient été imposées par les colonisateurs pour faire face au paiement des impôts. Avec les indépendances, les besoins de financement de l'appareil d'Etat naissant ont favorisé le développement considérable de la production arachidière. Ce fût le début d'une approche du développement rural par filière, un privilège non justifié étant fait pour quelques produits commercialisés sur le marché mondial ou déterminants pour l'alimentation des villes (arachide, coton, etc.).

Pendant cette période, l'extension des superficies cultivées, la déforestation et le déssouchage intempestif (qui faisait partie de l'un des dix commandements de l'intensification agricole tel que cela avait été professé) ont été encouragés dans les terroirs agricoles; mais le constat d'échec, tout au moins l'inefficacité des acteurs a entraîné le désengagement de l'état, pour ne pas dire une responsabilisation prématurée des paysans.

Face au manque d'intrants agricoles, à la vétusté du matériel agricole et au manque de semences d'arachide, les populations ont changé de comportements en insistant sur les cultures de mil, niébé, manioc, pastèque.

Pour les producteurs, la promotion d'une agriculture durable, doit se baser sur un soutien fort de deux filières de productions végétales que sont la culture du mil et de l'arachide ainsi que des productions animales; à cause de la place qu'elles occupent dans les systèmes de production paysans. Elle sont les cultures garantes de la large répartition des plus values (activités privées à large base sociale).

Mais, pour en arriver là en plus il faudra :

- changer les attitudes
- concevoir et exécuter une véritable politique agricole nationale.
- sécuriser les activités de l'exploitation agricole
- harmoniser les politiques macroéconomiques
- valoriser les avantages comparatifs des différentes régions
- restaurer les environnements de production
- lutter contre le dépeuplement des campagnes
- renforcer les synergies
- améliorer le savoir faire par la formation sur les technologies appropriées , la valorisation des savoirs locaux, l'accès à l'information et la promotion des îlots de succès/changement.

L'analyse rend compte que les acteurs prônent une agriculture de rupture basée sur une intensification de la production sur de petites superficies qui sont à la portée du paysan, une utilisation de fertilisants locaux (compost), une association plantes/culture/animaux pour une meilleure protection des sols, l'emploi de semences de qualité et un respect de la biodiversité.

En outre cette approche évolue en s'orientant vers l'accroissement des capacités des différents groupes de ruraux à mieux vivre dans leurs terroirs tout en préservant les ressources y existant.

Cette politique alternative devra dès lors se fixer trois objectifs que sont :

- la sécurisation des systèmes de production en permettant aux différents groupes de mieux satisfaire leurs besoins alimentaires et monétaires ;
- la mise en œuvre de mode d'exploitation conservatoire des ressources par la conception de schémas de mise en valeur des terroirs ; et,
- l'augmentation des capacités de maîtrise sociale du développement à l'échelle locale, nationale et internationale.

La situation globale de désengagement de l'Etat et les politiques de libéralisation amorcées doivent aider à faire participer les ruraux à l'élaboration de la politique, de sorte à :

- permettre l'accroissement la productivité et des rendements;
- générer des emplois et améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ;
- sauvegarder et augmenter les revenus ruraux.

---

Les politiques et stratégies de développement alternatifs pourraient bénéficier de conditions favorables qui sont entre autres :

- un système social stable
- la disponibilité de ressources ( terres, connaissances locales et existence de possibilité de restauration des ressources dégradées)
- l'existence d'alternatives sur le plan des activités
- la création et le développement des métiers en milieu rural

La stabilité du système social qui est caractérisé par la forte cohésion intra et inter-villageoise ainsi que l'existence de connaissances et de règles endogènes acceptées de tous (par exemple les mesures traditionnelles de protection de l'environnement, les savoirs locaux sur la GRN, etc.) constitue un atout important pour le succès des politiques alternatives. Ces perspectives importantes se traduisent déjà par le développement des métiers en milieu rural, ouvrent ainsi la voie à un peu plus de professionnalisme et à la promotion de l'entrepreneuriat rural.

Un autre aspect important est le renforcement de la collaboration inter-institutionnelle, en particulier celle entre les ONGs, les institutions de recherche et les organisations paysannes. Cette nouvelle démarche qui a été mise sur orbite par le démarrage de la recherche collaborative devra s'élargir aux collectivités locales et prendre en charge les intervenants qui opèrent dans les zones.

Enfin la dernière opportunité externe, et non la moindre, est la disponibilité des bailleurs de fonds et de L'Etat à impliquer les autres acteurs (organisations professionnelles, Ongs, etc.) dans la conception et l'exécution de politiques agricoles.

## **Première partie: introduction**

### **I.1. Description de la recherche sur les Politiques Qui Marchent**

Ce projet, mis en place par IIED-Londres, vise à soutenir les efforts en vue de la conception de politiques agricoles plus adaptées, d'un cadre institutionnel plus propice, et de mécanismes plus appropriés qui permettent d'entretenir et de soutenir des formes durables d'agriculture et de régénération des zones rurales susceptibles d'accroître la production vivrière et les bénéfices, de protéger les ressources naturelles, de lutter contre la pauvreté et de stimuler de fortes entreprises rurales à caractère social.

A ce titre, il devra :

- dégager des options pratiques en matière de politiques, qui permettront de soutenir la transition vers une agriculture productive et durable ainsi que le développement rural ;
- commenter les politiques et les mécanismes de politiques ainsi que leurs impacts sur l'agriculture et sur les parties prenantes;
- soutenir et développer les capacités et les compétences en matières de recherche sur les politiques.

Cette étude a été lancée par l'IIED au cours d'un séminaire qui s'est tenu à Londres en 1996. Elle touche dix pays répartis dans diverses parties du monde (Angleterre, Sénégal, Kenya, Afrique du Sud, Brésil, Bolivie, Inde, Pakistan, Australie et Thaïlande).

### **I.2. Description du cas d'étude Sénégal**

Au Sénégal, un séminaire national de planification a été organisé au courant du mois de Mai 1997. Ceci a permis la mise en place de trois groupes de travail qui ont réalisé des études respectivement sur les thématiques relatives aux politiques agricoles, aux parties prenantes et les expériences/ilôts de succès. En outre, le comité national de coordination de l'étude a tenu des réunions trimestrielles pour s'assurer de la qualité des travaux et de leur conformité par rapport aux objectifs définis.

La république du Sénégal compte dix régions dans lesquels travaillent Rodale CRAR et ses partenaires autour du concept de l'agriculture durable.

L'aire géographique couverte par l'étude de cas concerne le Bassin arachidier , la zone des Niayes et le Fleuve (région de Thiès, région de Kaolack, région de Fatick, région de Louga, région de Dakar, région de Thiès, région de Diourbel, région de Saint Louis).

Il s'agit des régions les plus concernées par la raréfaction des ressources naturelles et la désertification.

Tout au long de ce travail, quatre axes ont été privilégiés:

- la fertilité et la conservation des sols;
- l'amélioration des semences;
- la restauration de l'environnement; et ,
- l'agriculture irriguée

Villages	Régions	Axes de recherche			
		Fertilité et conservation des sols	Amélioration des semences	Restauration de l'environnement	Agriculture irriguée
Ndoff	Fatick				
Tatène	Thiès				
Baback					
Keur Sidy Mbengue	Louga				
Thiamène Till	Saint Louis				
Boundoung					
Nianga					
Aéré Lao					
Ngallenka					

Tableau 1. Problématiques de recherche abordées dans les différents sites

### 1.3. Description de l' Equipe de recherche

La recherche a été entreprise par deux équipes de consultants. La première équipe dite "groupe de référence" est composée de sept chercheurs.

Ce groupe qui comprend aussi les responsables des différentes études de terrain est responsable du suivi du processus et du contrôle de la qualité des travaux.

La seconde équipe a été organisée en trois groupes travail qui ont traité de thématiques spécifiques que sont les "Parties prenantes", les "Politiques" et les "Expériences".

#### encadré 1 : Membres du groupe de référence

Aly Dieng	Rodale Crar
Saliou Ndiaye	ENSA
Pape Ndiaye	CTL
Pape Kane Diallo	Rodale Crar
Voré Gana Seck	Rodale Crar le
Bara Gueye	IIED
Malamine Savané	Congad

Groupe "Politiques"	Groupe "Parties Prenantes"
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Saliou Ndiaye, ENSA</li> <li>- Pape Kane Diallo, Rodale Crar</li> <li>- Malamine Savané, Congad</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pape Ndiaye, CTL</li> <li>- Fatou Ndiaye, IIED</li> <li>- Latyr Diouf, ENEA</li> <li>- Ousseynou DIOP, Semagroso</li> </ul>
Groupe "Expérience"	Comité de "Rédaction et de synthèse"
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aly Gueye Dieng</li> <li>- Ansou Sané, Rodale Crar</li> <li>- Bocar Badji, ASPAB</li> <li>- Moustapha NDIAYE Consultant en génie civil</li> <li>- Personnes ressources appartenant aux institutions impliquées : SAED/Vision mondiale/Eaux &amp; Forêts/ Winrock</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pape Kane DIALLO, Rodale Crar</li> <li>- Voré Gana SECK, Rodale Crar</li> <li>- Ali DIENG, Rodale</li> <li>- Mamadou Lamine SONKO, CNCR</li> </ul>

Tableau 2. Constitution des différents groupes de recherche

---

## 1.4 Présentation du rapport

Le rapport est organisé en six parties. La première est une présentation du contexte de la recherche. On y traitera de la présentation de la république du Sénégal, des sites de recherche, du cadre conceptuel de la recherche et de la démarche méthodologique.

La seconde partie de l'étude est consacrée à la présentation des évolutions historiques des politiques et des institutions qui sont impliquées de près ou de loin à l'agriculture durable et à la régénération des économies.

Dans la troisième partie, on procède à une présentation de la perception que les différents acteurs ont du concept de l'agriculture durable.

Les deux dernières parties seront réservées à une présentation des options politiques/stratégies institutionnelles, de la perception ; et des recommandations sur les politiques et activités alternatives pour la promotion de l'agriculture durable.

## Deuxième Partie . Contexte

### II.1. Le contexte général

Cette fin de siècle révèle de plus en plus l'époque révolue de l'expansion indéfinie, et une prise de conscience qu'un certain mode de développement fondé sur l'exploitation à l'infini des limites physiques de la planète est devenue caduque. C'est pourquoi diverses contributions au Sommet de la planète terre (Rio juin 1992) préconisaient :

- il nous faut collectivement inventer un autre mode de développement qui soit à la mesure de ces nouvelles solidarités à l'échelle du monde et entre les générations.
- nos modes actuels de développement et de consommation portent non seulement atteinte à notre environnement mais menacent aussi les équilibres écologiques de la planète.
- le Nord (pays développés) doit apprendre à partager les ressources naturelles devenues aujourd'hui très limitées, en réévaluant sa conception du développement.

Le sommet de la planète Terre (Rio, juin 1992) fut une étape historique, pour notre façon de voir le monde, pour notre conception du développement, pour l'avenir de notre planète (S. ROYAL, 1992). L'un des principaux enjeux du sommet de Rio a porté sur le développement durable, qui tel que compris: " qui n'a en effet pas de sens s'il doit se faire au détriment de la santé publique, s'il doit conduire à épuiser et à polluer les ressources naturelles, s'il doit enfin dégrader de manière irréversible un patrimoine naturel qui est la seule richesse de nombreux pays de la planète (biodiversité entre autres) ”.

Ce développement durable d'après S. ROYAL, Le monde (Juin 1992) :

- peut devenir une réalité si nous menons à bien les politiques engagées pour gérer de manière rigoureuse nos ressources naturelles et pour intégrer l'environnement dans toutes nos activités économiques.
- passe aussi par des évolutions structurelles: politique démographique, formation, mise en place d'organismes de contrôle efficaces,
- doit se faire dans un processus de restructuration des relations économiques et diplomatiques internationales qui touchera, en fait, l'ensemble des rapports Nord - sud et des conditions de développement des pays industrialisés.

Dans ce cadre, les responsables politiques ont souvent été accusés de n'avoir pas su prendre suffisamment au sérieux et en temps utile les avertissements que leur adressaient les scientifiques.

Sans établir une liste exhaustive, six périls continuent de menacer la planète Terre et contribuent à la dégradation de l'environnement (C. ALLAIS, Le Monde Juin 1992) :

- ① la pollution atmosphérique, les effets de serre, la destruction de la couche d'ozone;
- ② les difficultés d'approvisionnement en eau potable (surexploitation des stocks d'eau douce, dégradation généralisée de la qualité des eaux);
- ③ la dégradation des sols (intensification de l'agriculture, déboisement et exploitation de terres fragiles sous la pression démographique, salinisation provoquée par la mauvaise gestion de l'irrigation, ...);
- ④ le déboisement intensif, l'une des principales menaces pour les forêts du globe; On estime que chaque année, 10 à 15 millions d'hectares disparaissent des Tropiques.
- ⑤ la destruction des habitats naturels (biotopes) et, avec eux, de nombreuses vies (perte de la biodiversité): déforestation, pollution, surexploitation des écosystèmes, extension de l'urbanisation, ...
- ⑥ les déchets, dont les quantités ne cessent d'augmenter et dont les risques de pollution pour les eaux souterraines sont accrus par les déchets industriels dangereux simplement enfouis ou évacués dans les sols.

Il s'y est ajouté " que l'ampleur de la dette contractée" par les pays du Sud. Une fois encore, c'est la nature qui paie le prix fort (recettes d'exploitation des ressources naturelles pour assurer le service de la dette). Par exemple, dans les années de frénésie de l'emprunt, le Sénégal s'endetta lourdement pour se doter d'une capacité de raffinage d'un million de tonnes d'arachide; Mais, aujourd'hui, les sols sont tellement épuisés par la production "non durable" de l'arachide que cette quantité ne peut pas être atteinte.

La plupart des auteurs s'accordent que la conséquence écologique la plus grave de la dette est peut être le déboisement massif qu'elle a encouragé. Et au fur et à mesure que pour rembourser les emprunts, disparaissent les forêts, la biodiversité se réduit et disparaît aussi la myriade des formes de vie qui constituent les bases de nos futurs aliments et médicaments (S. GEORGE, 1992).

Par ailleurs, beaucoup de chemin a été parcouru depuis la conférence de Nations Unis sur l'environnement (Stockholm, 1972), et celui de la planète Terre (Rio, 1992). La prise de conscience mondiale s'est affirmée elle aussi, notamment par les mouvements de citoyens dont les organisations non gouvernementales (ONG) sont l'active expression (J. CHESNAUX, 1992).

" En matière d'environnement, comme de développement, les Etats sont maîtres du jeu, ils détiennent les pouvoirs de décisions, de financement, de contrôle, éventuellement de répression. Mais en pratique, les ONG disposent d'une capacité de présence sur le terrain, d'une grande souplesse d'intervention et de contacts vivants avec la réalité sociale. Ils se sont affirmés comme des lieux de réflexion, de proposition et d'initiatives (sans idéaliser) ".

### **II.1.3. Cadre conceptuel et méthodologique**

#### **II.1.3. 1. Le concept d'Agriculture Durable**

Les conférences sur l'environnement de Stockholm (1972) et de VANCOUVER (1976), sont entre autres, à l'origine du concept de "Sustainable development". L'agriculture durable constitue l'une des dimensions importante du développement durable. Selon P. ENGELHARD (ENDA TM, 1993), l'agriculture durable est par définition économe en ressources environnementales. Elle est économiquement viable si elle conduit en même temps à une intensification réelle de la production (accroissement de la productivité par tête et donc production de surplus commercialisables et de revenus substantiels). Une telle agriculture, particulièrement adaptée aux régions à peuplement dense, est probablement la seule qui soit en mesure de répondre au défi de la crise environnementale africaine et de pauvreté rurale. A contrario l'agriculture extensive répond à une logique de réduction du risque mais avec les maigres résultats que l'on connaît.

L'agriculture durable et intensive est donc "un système fondé sur l'utilisation maximale de rotation, de résidus de cultures, de fumier, de légumineuses, d'engrais verts, de machines agricoles, d'apport externe de matières organiques et de formes de lutte biologique". Cette agriculture durable et intensive est souvent qualifiée de "biologique"; mais en pratique, la plupart des auteurs reconnaissent la rareté des programmes qui correspondent réellement.

Le concept indique clairement la direction selon laquelle les programmes qui entendent prendre au sérieux la gestion durable de ressources naturelles doivent être planifiés et évalués. Chacune et chacun doit entreprendre des étapes concrètes qui rapprocheront, d'une stratégie de gestion durable des ressources naturelles, en fonction de sa situation spécifique. Un point de départ est de considérer que les ressources naturelles sont un extrait de la nature que l'HOMME définit lui même. Le contenu du concept gestion durable des ressources naturelles doit être déterminé par les acteurs concernés dans un processus de négociation intégrant toute la société concernée.

Dans ce processus, il faut accorder une importance capitale à la fonction des différentes ressources telles qu'elles sont perçues par les utilisatrices et utilisateurs. Les perspectives internes sur les ressources ne doivent pas

---

simplement remplacer les perspectives externes, mais les deux doivent se compléter, élargir l'horizon et se corriger mutuellement.

Une gestion durable des ressources prend au sérieux tous les groupes concernés, avec leurs objectifs et la rationalité de leurs actions: paysans et bergers, experts et scientifiques, fonctionnaires et politiciens, pauvres et riches, hommes et femmes, banquiers et clients.

Les organisations de la société civile, en particulier les organisations non gouvernementales jouent dans ce processus un rôle de facilitateur en animant les processus de négociation, en activant les espaces de discussion et en s'employant au renforcement de la position des acteurs et groupes défavorisés ; à ce propos les organisations non gouvernementales participent, comme tous les autres à la fonction d'acteur en s'engageant en faveur des principes de l'équité sociale et de la conservation des bases de la vie.

L'enjeu est de créer de nouvelles conditions économiques et politiques qui permettent à tous les êtres humains d'utiliser leurs bases naturelles de manière durable et de les conserver.

### **II.1.3. 2.Méthodologie**

La démarche a intégré successivement des sessions ou ateliers de validation et d'échanges avec les travaux de terrain et de rédaction.

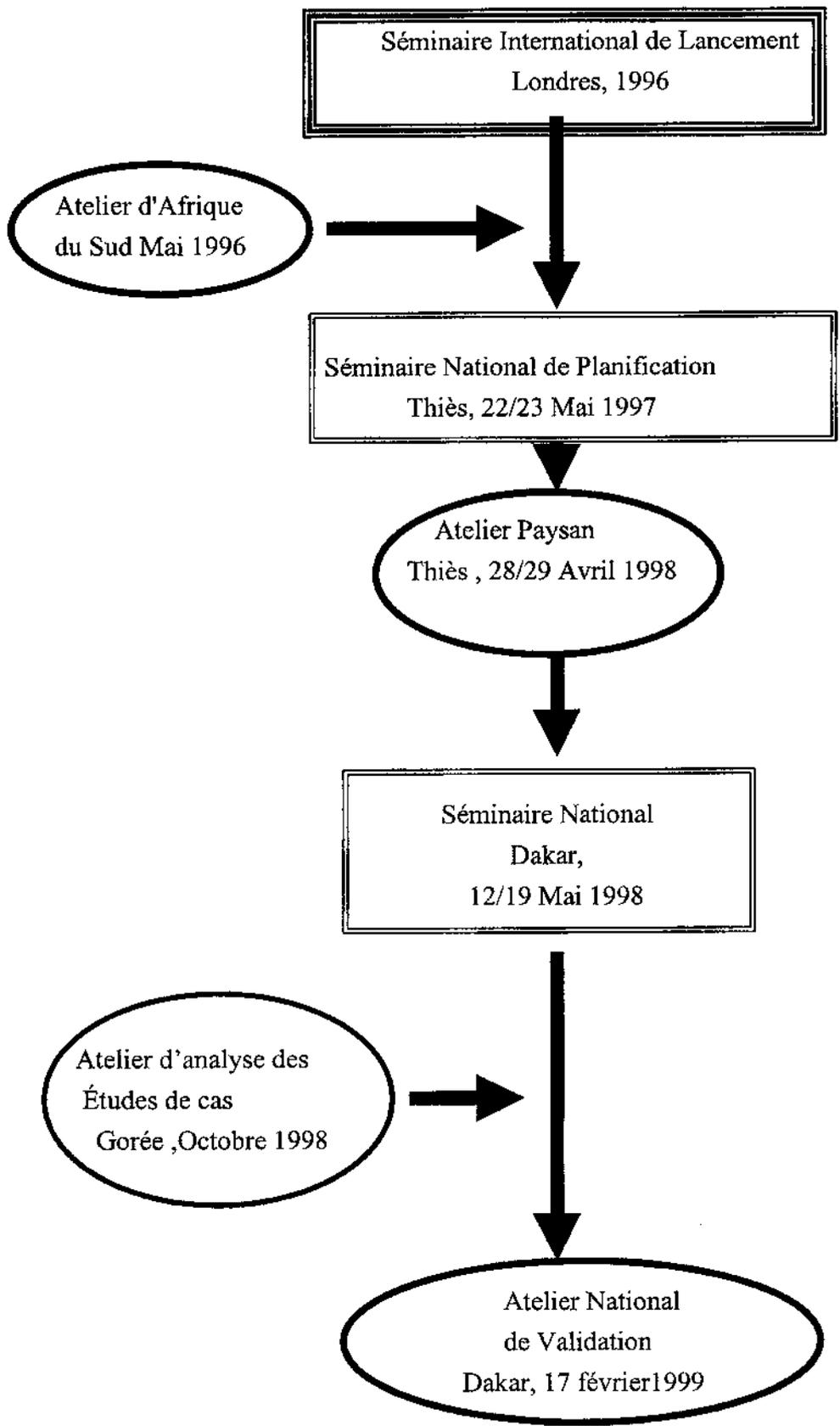


Figure 1 Démarche méthodologique

### II.1.3.2.1.L'atelier de planification

Cet atelier s'est déroulé du 22 au 23 mai 1997 au Centre Forêt de Thiès. Il a regroupé les représentants de douze institutions gouvernementales et non gouvernementales pour prendre en charge l'exécution de ce programme de recherche collaborative.

Pour le Sénégal, où Rodale CRAR est le maître d'œuvre, cet atelier constituait une étape majeure dans l'implication de partenaires potentiels, pouvant apporter une contribution valable dans le cadre de l'exécution de ce programme. Aussi, dès l'ouverture de l'atelier, les participants ont, en présentant leur structure d'origine, dit leur intérêt à participer à cette étude.

Les travaux ont permis aux différents acteurs de s'accorder sur les questions cruciales et les composantes de l'étude. Parmi celles-ci on peut retenir la tendance des expériences réussies dans le domaine du développement durable à rester des phénomènes locaux et isolés d'une part; et le fait que ces réussites soient éphémères d'autre part. De ce constat général on peut poser plusieurs questions dont la réponse pourrait contribuer à résoudre de façon correcte et efficiente les problèmes de développement en milieu agricole et rural.

#### Encadré 1 Questions cruciales

- Pourquoi certains de ces succès n'ont-ils pas été maintenus dans la durée ?
- De quelle manière les politiques aux niveaux local, national et international ont-elles affecté l'agriculture et les conditions économiques locales ?
- Quelles sont les meilleures options en matière de politiques pour soutenir la régénération rurale et la diffusion d'une agriculture durable ?
- Quelles sont les autres options en matière de politiques qui s'avèrent nécessaires pour garantir l'existence de systèmes sociaux et économiques permettant de donner aux populations la possibilité d'obtenir des denrées alimentaires à des prix abordables ?

Pour engager les recherches dans ce sens, les axes de recherche ont été sur (i) l'analyse au niveau des politiques, (ii) l'analyse de la perception que les acteurs ont des politiques et (iii) l'analyse d'expériences menées sur le terrain. Cette dernière composante a permis d'analyser la séquence Effets (des îlots de succès/changements) – Causes (de ces succès ou changements).

#### encadré 2. Quelques points-clés des politiques agricoles

- les politiques qui influencent l'agriculture ne sont pas exclusivement d'ordre agricole; elles peuvent être aussi fiscales ou industrielles par exemple
- les acteurs gagneraient à se rendre compte du fait que les contraintes à l'adoption d'une technologie, aussi prometteuse soit-elle, ne sont pas seulement d'ordre écologique, matériel ou financier ;
- les procédures et mécanismes adoptés lors de la mise en place d'une politique influent beaucoup sur son efficacité, sa compréhension et son acceptabilité.

### *Encadré 5. Axes et activités de recherche*

#### *1- Analyse des politiques qui influencent le développement d'une agriculture durable*

- Analyse historique des politiques et structures
- Impact des structures et politiques
- Analyse de l'objectif des politiques
- Analyse des impacts selon les zones agro-écologiques
- Analyse des processus d'élaboration
- Analyse des politiques d'agriculture durable
- Analyse de l'environnement des technologies d'agriculture durable
- Analyse des incidences de la coopération bilatérale et multilatérale dans la définition et l'exécution des politiques

#### *2- Identification des parties prenantes et analyse de leurs perceptions de la notion et des politiques d'agriculture durable*

- Étude des structures qui répondent aux conditions d'agriculture durable
- Inventaire des parties prenantes
- Analyse des capacités à maîtriser les politiques mises en œuvre
- Analyse de la perception des parties prenantes sur les politiques et leur impact
- Perception de la notion d'agriculture durable

#### *3- Étude et analyse des expériences et pratiques locales d'agriculture durable*

- Revue des technologies et analyse de leur impact
- Analyse d'expériences existantes

#### **II.1.3.2.2. Le séminaire d'Afrique du Sud**

#### **II.1.3.2.3. Le séminaire paysan**

Du 28 au 29 Avril 1998, s'est tenu, à Thiès, un séminaire paysan pour la restitution des résultats provisoires des groupes de travail de l'étude de cas sur les politiques agricoles efficaces et la régénération des économies rurales. Cette rencontre s'est déroulée avec la présence d'une cinquantaine de participants, des producteurs pour la plupart, venant de toutes les régions du Sénégal. A côté de ces derniers, les techniciens d'ONG, les fonctionnaires et les chercheurs prenaient part à l'atelier.

Ce fut l'occasion au représentant de l'Etat de rappeler les options politiques et les programmes en cours d'exécution au niveau national; en particulier pour ce qui concerne la relance de l'agriculture. La Directrice de Rodale Crar a rappelé l'historique et le cadre de l'étude de cas, en insistant sur le fait que le Sénégal fait partie d'un groupe constitué par dix pays (Angleterre, Sénégal, Kenya, Afrique du Sud, Brésil, Bolivie, Inde, Pakistan, Australie et Thaïlande); et dans lesquels la même étude sera réalisée.

Elle a en outre rappelé l'objectif du séminaire-paysan qui était de restituer aux producteurs les résultats provisoires des trois groupes de travail et de recueillir leurs avis et contributions. Aussi, après avoir entendu les rapports des différents groupes de travail qui ont été mis en place depuis le séminaire de planification des 22 et 23 mai 1997, les producteurs se sont penchés sur les processus, résultats et impacts des politiques agricoles.

### **II.1.3.2.3.séminaire national**

Ce dernier séminaire atelier a été un cadre où les différents acteurs de développement ont discuté des résultats obtenus par les différentes équipes de travail.

A titre de rappel, la recherche des politiques suit habituellement une stratégie cause-effet, cela veut dire qu'on doit d'abord identifier les politiques importantes et après retracer les chemins qui mènent aux effets. Mais, le projet des politiques qui marchent veut renverser ce processus normal de recherche et suivre une stratégie effet-cause. Le projet identifie les effets positifs d'agriculture durable ou bien, comme nous les avons appelé 'les îlots du succès' ou de changement. Après avoir identifié et étudié ces îlots, le projet essaie d'identifier les causes politiques.

En fin de compte, l'objet est :

1. d'élargir et améliorer le débat sur la durabilité de l'agriculture ;
2. de développer et suggérer d'autres alternatives politiques pour promouvoir l'agriculture durable.

### **II.1.3.3.L'atelier d'analyse**

La dernière étape a consisté en l'analyse des différentes expériences en adoptant la démarche suivante :

- ◆ pour chacune des études de cas, on procède à une analyse des éléments suivant :
- ◆ facteurs de succès et/ou de changement,
- ◆ contraintes à la pérennisation et/ou répliquabilité du succès,
- ◆ opportunités et risques

Tout au long de cet exercice, on considère à la fois les aspects exogènes et endogènes. En effet la replicabilité est essentiellement liée aux aspects exogènes tandis que les aspects endogène s'intervenant pour la durabilité/pérennisation des succès et changements. En fin de compte pour chaque élément d'analyse on considère les acteurs impliqués, les liens avec les politiques gouvernementales au sein, ou en dehors des cas étudiés, qui ont effectivement influencé l'évolution des cas.

Dés lors que tous les cas sont analysés, sélectionner les structures à enquêter, élaborer un guide d'entretien, un programme de visite des structures ciblées, et enfin analyser les résultats partiels obtenus.

Tableau n° 3. Cadre d'analyse des îlots de succès et/ou de changements

Etapes	Exemples de critères considérés
<p>1. Facteurs de succès/Changement</p> <p>Quels sont les raisons endogènes et/ou externes qui expliquent les changements?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Motivation menace</li> <li>- bonne organisation/ entente sociale villageoise</li> <li>- échanges inter villageois</li> <li>- possibilité de travailler sur terre non mise en valeur (n'appartient donc à personne)</li> <li>- Présence d'ONG d'appui technique plus compétence et présence permanente au chantier</li> <li>- Approches de l'ONG</li> <li>- Implication de l'ISRA et bonne attitude des chercheurs</li> </ul>
<p>2. Contraintes à la pérennisation et replicabilité</p> <p>Qu'est ce qui s'oppose à la vulgarisation et à la massification des réussites?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pauvreté des populations</li> <li>- Pénibilité des travaux</li> <li>- Manque de matériel</li> <li>- Manque de mesure d'accompagnement</li> <li>- Absence d'action rémunératrices</li> <li>- Conflit d'intérêt entre ceux qui travaillaient au chantier et les propriétaires des terres de cultures</li> <li>- Moyens approche des services publics</li> <li>- Moyens limités des ONG</li> <li>- Non implication des autres structures étatiques antérieures et travail en régie</li> <li>- Contraintes en personnel des l'ONG</li> <li>- Intervention plus généreuse d'une autre ONG</li> <li>- Moyens de l'Etat non à la hauteur des politiques</li> </ul>
<p>3. Opportunités</p> <p>Quelles sont les nouvelles voies pour renforcer le développement durable ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nouvelles actions rémunératrices</li> <li>- Implication des services étatiques</li> <li>- Changement attitudes</li> <li>- Implication des collectivités locales</li> <li>- Echanges de paysan à paysan</li> <li>- Cadre de concertation fonctionnelle/ partenariale</li> <li>- Moyens du secteur accrus grâce au PISA</li> </ul>
<p>4. Analyse des acteurs et des politiques institutionnelles</p> <p>Quels sont éléments de politique institutionnelle et procédures qui favorisent les synergies positives ?</p> <p>Quels sont les acteurs présents dans l'arène de développement durable?</p> <p>Eléments de politique institutionnelle, Diagramme de Venn</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Secteur public et parapublic</li> <li>- Secteur privé commercial</li> <li>- Secteur privé non gouvernemental</li> <li>- Secteur privé associatif</li> <li>- Institutions traditionnelles</li> <li>- Mécanismes et procédures de contractualisation?</li> </ul>
<p>5. Conclusions et recommandations en matière de politique alternative</p>	

## Troisième Partie . Revue Historique

### III.1. Description du Sénégal

La République du Sénégal se situe entre 12° et 17° de latitude Nord , et 11° et 18° de longitude Ouest. Il occupe la position la plus avancée de l'Afrique de l'ouest dans l'Océan Atlantique. Le Sénégal est limité au Nord et au Nord-Est par la Mauritanie, au Sud-Est par le Mali, et au Sud par la Guinée et la Guinée Bissau. La Gambie constitue une enclave de 10.300 km<sup>2</sup> à l'intérieur du territoire. La superficie totale atteint 196.722 km<sup>2</sup>. Le Sénégal est un pays plat ne s'élevant pas au-dessus de 130 mètres.

Le climat est caractérisé par l'existence d'une frange maritime de plus de 700 km située à l'extrême ouest du continent qui bénéficie d'un climat fort contrasté avec l'intérieur du pays.

En outre, la circulation atmosphérique place le territoire sous l'influence de l'alizé maritime, de l'harmattan et de la mousson. La présence de ces masses d'air va déterminer deux saisons différentes par une pluviosité contrastée.

De novembre à avril, la saison sèche voit, sur la côte la prédominance de l'alizé maritime alors que l'intérieur du pays est sous influence de l'harmattan. En saison des pluies, intervient la mousson qui se manifeste dans la région de Tambacounda puis gagne progressivement le reste du pays. Les pluies diminuent en intensité du Sud au Nord.



Figure carte du Sénégal

Les précipitations décroissent de 1200 à 1300 mm dans la région méridionale à 330 mm dans la région septentrionale. La durée de l'hivernage avoisine cinq mois en Casamance( au sud) alors qu'elle n'est que de trois mois à Podor ( au nord). Le réseau hydrographique est de type tropical marqué par des différences de débits importantes entre la saison des pluies et la saison sèche au cours de laquelle on peut même constater quelques tarissements de cours d'eau. Les principaux fleuves sont la Gambie et le Sénégal qui prennent leur source au Fouta Djallon.

L'influence du climat et de l'hydrologie ainsi que la nature des sols déterminent plusieurs types de végétation. Au nord du pays, la zone sahéenne est couverte d'une brousse clairsemée à prédominance d'épineux. La zone soudanienne est caractérisée par la savane arborée ; tandis que la forêt épaisse est limitée en zone guinéenne en Basse Casamance.

La population, estimée à 8.353.000 habitants en 1995, a un taux de croissance intercensitaire de 2,7%. Elle est jeune et inégalement répartie sur l'ensemble du territoire. On y compte une dizaine d'ethnies :

- le groupe sahélo-soudanien est le plus important et se compose de wolofs, des sérères et de hal-poular. Ce groupe représente 78 % de la population et est fortement concentré dans la zone sylvo-pastorale et dans la région du Fleuve;
- le groupe subguinéen comprend les Diolas, Bassaris, Balantes qui sont tous localisés en Basse Casamance et dans le Sud de la région de Tambacounda;
- le groupe Mandé regroupe plusieurs ethnies parmi lesquelles l'ethnie mandingue, installée en Moyenne Casamance et au Sénégal Oriental, domine.

La religion musulmane est pratiquée par plus de 90 % de la population; environ 5% de la population est chrétienne.

Le secteur agricole (agriculture, élevage, forêts) occupe 60 % de la population et constitue un des principaux moteurs de l'économie sénégalaise, en terme de revenus, de budget et de balance commerciale. Ce secteur traverse une crise depuis près deux décennies. Le taux de croissance de la production agricole ne couvre pas le croît démographique.

On estime qu'au Sénégal, on défriche en moyenne 60.000 hectares par an à des fins agricoles. En l'absence d'une intensification " intelligente " des cultures, on augmente les superficies cultivables et non les rendements par unité de surface. La descente du bassin arachidier vers le Sud est une illustration.

Les sécheresses répétées observées dans cette frange du Sahel n'ont qu'amplifier la dégradation de l'environnement d'origine anthropique avec perte de biodiversité, réchauffement climatique et dégradation des sols. La pression démographique, la pauvreté des hommes et les faibles performances techniques de l'agriculture extensive en sont souvent les causes immédiates.

### **III.1.Revue des Politiques**

La revue des politiques du secteur agricole permet de distinguer quatre phases tels que présentées dans le tableau ci-dessous.

Avec la crise économique survenue au cours des années 70-80, le Sénégal, à l'instar des pays en voie de développement a procédé à un ajustement structurel en raison des déséquilibres économiques (dette publique intérieure et extérieure en particulier). Le secteur agricole a été fortement pénalisé du fait de la multiplicité des entreprises publiques et/ou parapubliques coûteuses ou inefficaces qui ont été érigées dans les circuits d'approvisionnement et ou de commercialisation des intrants et/ou produits agricoles. Tous ces facteurs avaient conduit à la baisse de productivité de l'agriculture, à la dégradation des équipements du secteur rural et à la stagnation du marché intérieur et des exportations.

Périodes	Désignation	Caractéristiques	Autres
1960 - 1970	Programme Agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ poursuite des politiques agricoles impulsées par la colonisation : encadrement et assistance des cultures de rentes (arachide, coton).</li> <li>➤ période du début des sécheresses; prise en compte de plus en plus importante des cultures vivrières, d'objectif de couverture des besoins alimentaires.</li> </ul>	
1970 -1980		Période de transition (encadrement, subvention des intrants, gestion de la commercialisation, ...).	Décentralisation administrative
1980 - 1994	Nouvelle Politique agricole (NPA)  Déclaration de politique de développement agricole (PASA,	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ responsabilisation du paysan avec transfert de certaines missions auparavant dévolues au public; réforme du système coopératif et du mode d'encadrement (désengagement);</li> <li>➤ Révision de la politique des prix en matière d'intrants (suppression progressive des subventions, transfert de la distribution au privé, libéralisation des importations d'intrants) ;</li> <li>➤ Réduction du rôle des organismes publics et des subventions octroyées ;</li> <li>➤ Mise en œuvre du plan céréalier avec objectif de satisfaction à 80 % des besoins alimentaires à l'an 2000.</li> </ul>	Plan d'Action Forestier du Sénégal (PAFS) 1993  Facilité Ajustement Structurel  Facilité Ajustement Structurel Rénové  Loi sur les ONG  Loi sur les G.I.E
À partir de 1995	PISA, Programme de Relance de l'Agriculture 1997-98)	Cadre pour de nouvelles orientations en vue de: <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ corriger les lacunes constatées dans les précédentes politiques ;</li> <li>➤ saisir les opportunités offertes par le changement de parité du franc cfa ;</li> <li>➤ impulser une dynamique de croissance dans le secteur agricole ;</li> <li>➤ PISA (PNIR, PSAOP, PFGIES, PDRG, PDPI, PSSA).</li> </ul>	Régionalisation  Reconnaissance des Organisations professionnelles

Tableau n° 4. Evolution des politiques agricoles et du secteur

En résumé, la revue des politiques économiques et sectorielles initiées au Sénégal permet de distinguer trois phases qui seront retenues pour la suite de l'étude :

- (i) la première qui couvre la période coloniale qui va de 1931 à 1960; ainsi que celle post-indépendance qui va de 1960 à 1984. Elle est caractérisée par un encadrement excessif des populations par les sociétés publiques et/ou parapubliques d'une part ; et par la primauté, voire l'exclusivité du conseil à la culture arachidière d'autre part. A partir de 1970, cette phase a connu un déclin dont certains éléments explicatifs sont la mauvaise gestion des ressources du secteur et la baisse de la production dont la conséquence a été la faillite de l'ONCAD. S'il apparaît clairement que c'est pendant cette période que le Sénégal a connu ses pics de production, force est de constater que c'est aussi pendant cette période que les pratiques de gestion des ressources furent les plus dévastatrices (désouchage massif et déboisement). La capacité de l'Etat entrepreneur a atteint ses limites; cet Etat qui avait " extirpé les traitants privés de l'agriculture " a décidé de rendre le tablier en proclamant la responsabilisation des producteurs et en magnifiant les rôles que la privé devra jouer dans le développement d'un environnement propice au développement agricole.
- (ii) la seconde qui va de 1985 à 1994 et elle s'est traduite par la formulation d'une nouvelle politique agricole révolutionnaire dans le sens où elle se caractérise par la volonté affirmée de l'Etat de responsabiliser les producteurs. Cependant, la nouvelle politique agricole a eu peu d'effets, car elle a été définie dans un

---

contexte où l'environnement du secteur n'était pas libéralisé, le secteur privé agricole n'étant encore qu'au stade de balbutiements. La stratégie mise en place par les pouvoirs publics a ressemblé à certains moments à un abandon du secteur, si l'on sait qu'aucune mesure transitoire n'avait été prise. L'existence d'un cadre institutionnel favorable à l'action des organisations non gouvernementales d'appui a permis de développer des stratégies de relance des économies rurales à différents niveaux d'échelle ;

- (iii) et la dernière phase qui dure depuis 1995. Elle se caractérise par le développement d'une politique de libération de l'économie en général et de l'agriculture en particulier. Sur le plan politique et institutionnel le Programme d'Investissement Sectoriel de l'Agriculture (PISA) constitue un cadre de cohérence des activités agricoles.

Cette dernière phase se traduira, entre autres, par la mise en œuvre des conventions internationales (OMC) et sous-régionales (UEMOA, CEDEAO) ce qui va entraîner de nouveaux défis pour notre agriculture.

## Quatrième Partie . Les principaux acteurs impliqués dans la réalisation des programmes de développement durable

Les principaux dépositaires d'enjeu dans l'arène de développement sont l'Etat et ses services dépendants, les organisations paysannes, les organisations non gouvernementales d'appui et les bailleurs de fonds.

Au Sénégal le développement rural et le développement agricole en particulier est encore un domaine relevant de la responsabilité de l'Etat Central, même si la gestion des ressources naturelles est pour l'essentiel régenté par les collectivités décentralisées ( Région, Commune, Communauté rurale). Cela se comprend aisément si l'on sait que le pays est à vocation essentiellement agricole, et que de surcroît il est dépendant sur le plan alimentaire; ce qui fait du domaine rural un domaine d'importance stratégique majeur tant du point de vue de la stabilité sociale que de la recherche de l'équilibre des indices macroéconomiques.

Le cadre programmatique de réalisation des options étatiques est le Programme Triennal d'Investissements Publics (PTIP) qui comprend six domaines de concentration. Il s'agit :

- du Développement des Activités productives,
- du Renforcement de l'Appui à la Production,
- de la Valorisation des Ressources Humaines,
- de l'Amélioration du Cadre de Vie,
- du Renforcement institutionnel et
- de la lutte contre la Pauvreté qui présente la particularité de n'être pas circonscrite à un sous-secteur déterminé mais de couvrir tous les secteurs d'activités, parce qu'étant au centre des préoccupations du Gouvernement.

Les principales domaines influençant de façon significative la promotion du secteur rural peuvent être résumées ainsi qu'il suit :

1. Le développement des Activités Productives : l'effort de l'Etat porte principalement sur le développement de l'agriculture et de l'hydraulique agricole en vue de relever le niveau de vie du monde rural et d'accroître le revenu paysan. Les actions mises en œuvre visent essentiellement à relancer le secteur agricole à travers la restauration de la fertilité des sols, une meilleure maîtrise de la situation phytosanitaire, la mise en place des infrastructures hydro-agricoles de base, la restructuration et l'amélioration de l'encadrement des paysans et des éleveurs dans une approche de responsabilisation accrue et de gestion rationnelle du terroir.

2. Le renforcement de l'appui à la production : il s'agit de mettre en place les infrastructures nécessaires au développement d'un secteur privé dynamique qui sera le moteur de la croissance économique. L'effort portera en priorité sur la réhabilitation et le renforcement des infrastructures de transports (16%), du réseau routier en particulier, et la réalisation des voies d'intégration régionale qui permettent le développement des échanges avec les pays limitrophes.

3. La valorisation des ressources humaines : dans ce domaine, il s'agit principalement, au niveau de la santé (6%), d'améliorer la qualité et l'efficacité de la prestation des soins et de promouvoir un meilleur rapport qualité/coût et une prestation plus équitable des soins en milieu hospitalier. En ce qui concerne le secteur de l'éducation (6% de l'enveloppe du programme), les investissements programmés visent l'accroissement des capacités d'accueil au niveau de l'élémentaire en vue de réaliser l'objectif de relèvement du taux brut de scolarisation à 75% en l'an 2000 et de réduire le taux d'analphabétisme ;

4. La lutte contre la pauvreté cible les couches particulièrement démunies de la population. Ce programme vise l'insertion sociale et économique des groupes vulnérables et l'amélioration de leur accès aux services sociaux de base. Un accent particulier est mis sur le soutien apporté aux initiatives des femmes rurales dont l'importance dans le domaine de la lutte contre la pauvreté est déterminante.

## **IV.1. les Organisations Publiques ou Parapubliques**

L'organisation de l'appui au monde rural et du secteur agricole reste encore à parfaire, et il faut signaler que le gouvernement travaille à la formulation d'une Lettre de Politique de Développement Institutionnel du Secteur Agricole (mai 1998), d'une Lettre de Politique de Développement de l'Élevage (décembre 1998) ainsi que d'une Lettre de Politique de Développement Local (octobre 1998) qui dès leur adoption offriront un cadre institutionnel et des orientations politiques pour un développement institutionnel cohérent de l'appui au secteur agricole et rural.

Il faut signaler que les sociétés publiques et parapubliques (SAED, ISRA, etc.) sont entrain de modifier leur type d'intervention pour s'adapter à une situation où elles ne jouent plus qu'un rôle d'appui-conseil. Les décisions reviennent maintenant aux paysans qui ont la latitude de demander des conseils à d'autres structures de la place comme les institutions de recherche, les organisations non gouvernementales d'appui voire d'autres organisations paysannes. Par exemple dans le cas de la SAED, il a été constaté un travail d'appui conseil qui se fait sur la base d'un diagnostic approfondi des problèmes, une analyse des contraintes et une discussion avec les paysans.

## **IV.2 Les organisations paysannes**

L'évolution des politiques agricoles et l'existence d'un cadre juridique (Loi sur les Groupements d'Intérêt Economique) adapté a favorisé le développement de structures paysannes qui, bien qu'étant pour la plupart promues par les services publics et/ou les ONGS, ont progressivement amélioré leurs capacités pour prétendre à une prise en charge de leurs rôles et responsabilités.

Cette dynamique a été consacrée en 1993 par la création d'un Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR) et en 1995 par celle de l'ASPRODEB. La mission du CNCR est de renforcer la coopération et la concertation entre les organisations de producteurs constituées par les ruraux et d'assurer leur représentation face aux autres acteurs sociaux et à l'Etat; tandis que celle de l'ASPRODEB est de promouvoir la formulation de programmes de développement durables et maîtrisés par les producteurs à travers leurs organisations et par la mise en œuvre de processus contractuels maîtrisés (agence d'exécution technique).

La gestion de l'OP est dirigée par un comité composé d'un bureau et de commissions techniques. Les commissions travaillent sous le contrôle du bureau qui a son tour travaille sous les directives de deux instances (assemblée générale et conseil d'administration).

Les organisations paysannes ont pour la plupart une reconnaissance officielle et disposent d'une autonomie de fonctionnement (approvisionnement en semences de base, matériel agricole, aménagement de terres cultivables, gestion des comptes bancaires). Sur le plan associatif, elles participent à l'alphabétisation, à la formation en gestion et au conseil technique de leurs membres et sont appuyés pour cela par le dispositif d'appui et d'encadrement des sociétés parapubliques, des prestataires de service et des organisations non gouvernementales.

## **IV.3 Les Organisations Non Gouvernementales**

La présence au Sénégal des organisations non gouvernementales d'appui remonte au lendemain des indépendances avec le développement d'institutions caritatives religieuses en particulier dans les domaines de l'éducation et de la santé. C'est la sécheresse des années 73 qui a favorisé l'émergence des ONG d'appui au développement, mais leur généralisation est apparue à la fin des années 70. L'incapacité des Etats à prendre en charge les fonctions qu'elles ont assurées jusque là s'est traduite par une importante crise tant en milieu urbain que rural (chômage des jeunes diplômés, paupérisation des catégories sociales intermédiaires, faillite de l'encadrement du monde rural, etc.) ; ce qui a facilité le développement des ONG comme un nouvel acteur

L'idée d'ENDA- SYSPRO a été d'essayer de maximiser les synergies qui résultent de l'association des plantes et de leur rotation dans un espace écologique donné et de minimiser leur compétition. La succession efficace des cultures permet d'accroître l'intensité de production et d'augmenter la production ; et de réduire considérablement les superficies de terres effectivement mises en culture. Ce résultat est l'une des conséquences de toute intensification de l'agriculture, et elle permet en outre d'étaler les productions et d'augmenter les récoltes dans l'année.

Les systèmes mis en place présentent des avantages économiques, sociaux et environnementaux parmi lesquels on peut citer les impacts suivants :

- socio-économiques :
  - emploi des jeunes qui représentent la majorité de la population et par conséquent le rajeunissement progressif des producteurs du monde rural ;
  - amélioration du niveau de connaissances nécessaires à la gestion et à la réalisation d'entreprises agricoles de ce type ;
  - diversification des cultures et amélioration des sources de revenu des producteurs.
- sur l'environnement :
  - le fait d'associer le reboisement à la production agricole est un moyen de stimuler la production en luttant contre l'érosion et l'acidification des sols.
  - les brise-vent périmétraux, à base de *Leucaena*, jouent favorablement sur le microclimat, fournissent du fourrage, des matériaux, la conservation des sols et de l'eau. Elles participent à l'amélioration de la base de ressources (biomasse)

L'activité de développement de ce modèle est envisagée autour d'un Acropole et pour cela, Enda entend organiser les populations en Petites et Moyennes Exploitations et une ferme expérimentale est en voie de création pour servir de cadre pour la formation des groupements sur le système d'agriculture durable mis au point. Les producteurs-pilotes de Sébikotane estiment que le système de production développé par Enda offre un certain nombre de possibilités par rapport aux autres techniques agricoles connues (restauration de l'environnement, faible besoins en capitaux ) et est à la portée du paysan.

Les contraintes à sa généralisation sont :

- l'investissement initial qui nécessite soit un financement extérieur soit une épargne difficile à constituer, soit un endettement problématique.
- le manque de plants agroforestiers
- l'absence de sécurité foncière qui dissuade les paysans de planter des arbres et d'investir dans les aménagements
- le manque de main d'œuvre rurale au niveau local
- les disparités villes - campagnes constituent un frein à la mise en œuvre d'une agriculture durable qui exige un véritable sursaut collectif. Sans un effort considérable, bien peu compatible avec les programmes d'ajustement en cours, les ruraux n'auront que peu d'incitation à rester dans les campagnes. La généralisation de l'agriculture durable est une course de vitesse entre l'amélioration des revenus et des conditions de vie à la campagne et l'exode rural.
- les inerties culturelles constituent tout aussi un frein tout aussi pesant. L'intensification de l'agriculture exige un renversement de perspectives et d'habitudes.
- la réticence de certains bailleurs à appuyer une intensification biologique de l'agriculture et les programmes de formation et d'information qu'il faudrait fournir pour en entreprendre la généralisation.

L'extension/promotion de ces systèmes devrait nécessiter, la création d'institutions techniques d'appui au développement rural qui pourraient faire l'objet d'une gestion tripartite bailleurs de fonds- collectivités locales - groupements d'agriculteurs.

### **IV.3.2 Winrock International**

Winrock est une ONG internationale membre de la fondation Rockefeller. Il a été créé en 1987 à la demande du Corps de la Paix. Sa mission est d'œuvrer pour la promotion de l'auto-développement du monde rural, l'identification et la résolution des problèmes de productivité agricole. Ses domaines d'intervention sont :

- la vulgarisation de semences améliorées
- la fertilisation des terres (fumure, compostage)
- la conservation des sols et des eaux (haies vives, diguettes anti-érosives, engrais verts)
- la vulgarisation d'inoculants

Le programme de vulgarisation en milieu paysan de Winrock, dénommé OFPEP (On-Farm Productivity Enhancement Program) est fondé sur les principes suivants :

- les paysans du monde entier ont plus de connaissances qu'ils croient en matière d'agriculture.
- le fait d'amener les paysans à prendre conscience de ce savoir permet d'accroître la productivité dans un contexte écologique approprié.
- les ressources techniques locales permettent d'accroître la productivité.
- le potentiel agricole est tributaire de la fertilité des sols et de la qualité des semences.

Ensuite des techniques simples telles que l'épandage de fumier, le compostage avec des résidus de récoltes, le recours à des semences améliorées, ou l'inoculation de Rhizobium font l'objet de démonstration dans les champs des paysans. Ceux-ci sont impliqués dans l'évaluation de l'efficacité des techniques utilisées par rapport à leur situation spécifique, soumettent des propositions en vue de l'adaptation de ces technologies et remettent les nouvelles techniques à l'essai. Enfin, les informations concernant les résultats de ces innovations simples sont diffusées à travers le pays et le réseau de l'OFPEP grâce au bouche-à-oreille, aux visites croisées et à la distribution de documents.

Le modèle développé repose sur l'identification des technologies porteuses avec les chercheurs et offre à ces derniers plusieurs opportunités de :

- mieux connaître les réalités et contraintes auxquelles les paysans doivent faire face
- mener des recherches plus pertinentes par rapport aux besoins des paysans.
- faire profiter au plus grand nombre de paysans des technologies éprouvées qu'ils détiennent,
- établir des contacts avec d'autres chercheurs du monde entier travaillant sur des questions d'intérêt commun,
- valoriser le réseau d'assistance technique mis en place par l'OFPEP.

Il permet aux ONG et groupes communautaires de (i) partager leur savoir et leur expérience avec les chercheurs et d'autres paysans, (ii) d'apprendre davantage sur la recherche-développement participative, (iii) d'introduire des technologies éprouvées dans les communautés avec lesquelles ils collaborent, (iv) d'améliorer leurs compétences techniques, (v) de créer des liens avec d'autres collaborateurs du réseau afin de développer leurs propres programmes et échanger des informations.

Pour les paysans, le modèle développé leur offre la possibilité de (i) partager leur savoir avec d'autres membres du réseau, (ii) de participer à l'élaboration d'un programme tourné vers la résolution de leurs problèmes, (iii) d'améliorer la productivité dans leurs champs, (iv) d'explorer de nouvelles sources de semences et d'intrants, et (v) d'améliorer la qualité de la vie de leurs familles.

Les technologies préconisées sont susceptibles d'assurer une bonne gestion des ressources naturelles et d'accroître efficacement les rendements des cultures avec moins d'investissement en capitaux même si, dans bien des cas, elles nécessitent davantage de main d'œuvre. L'évaluation des impacts socio-économiques des activités Winrock a montré un accroissement de la production céréalière, une meilleure protection des cultures contre les agents érosifs, les animaux et les ravageurs des cultures.

Les contraintes et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du programme sont :

- l'absence de structures organisées de production de semences améliorées et d'un réseau d'approvisionnement performant (en effet l'introduction de cultivar améliorés ne peut avoir une réelle influence sur la production vivrière que dans la mesure où les paysans peuvent compter sur un système d'approvisionnement régulier en semences) ;
- le système de crédit rural en vigueur entraîne des difficultés d'approvisionnement en semences améliorées en quantité suffisante ;
- l'absence d'un programme national de vulgarisation adapté ;
- la disponibilité en semences améliorées en quantité suffisante pour couvrir toute la demande des ménages de la zone ;
- la faible efficacité des programmes semenciers nationaux .

### **IV.3.3 Africare**

Africare est une ONG internationale créée en 1971 aux Etats Unis. Elle a pour objectifs l'amélioration de la qualité de la vie en Afrique rurale, en développant les ressources hydrauliques, la production agricole et les services de santé. Au Sénégal, elle évolue dans la région de Kaolack principalement, où elle travaille essentiellement avec les GIE, les groupements villageois, les entreprises à base agricole (Kaolack Agricultural Entreprise Développement KAED).

Les actions concrètes réalisées dans le domaine de l'agriculture durable sont le compostage, les haies vives, brise-vent, la promotion de plantes fixatrices d'azote (comme le Kadd) à l'intérieur de parcelles de culture et la lutte biologique.

La structure a développé un réseau de partenaires avec qui elle collabore sur la pratique de certaines techniques : ISRA, Eaux et Forêts, Hydraulique, Développement communautaire, Elevage et Agriculture, notamment la DPV.

La pratique de l'agriculture durable rencontre beaucoup de contraintes dont :

- le manque de matériel pour les producteurs ;
- le déficit de bétail d'où l'insuffisance du fumier et autres matériaux organiques.

### **IV.4. Les Bailleurs de fonds\***

Les partenaires au développement interviennent en finançant individuellement des projets, soit en le faisant ensemble (deux ou trois ou plus dès fois) comme le cas du Fonds pour l'Environnement Mondial.

Différents types de financements existent; on peut les classer en deux grandes familles : les financements publics et les financements privés (voir à ce sujet le dossier de Christine JAMET et de Jean Marc BAUCHOT: taxi-brousse mars 1997). Les financements publics proviennent des ressources publiques, même s'ils ne sont pas une administration (ils peuvent en effet l'être par un organisme privé ou semi-public de gestion et/ou de répartition). Si c'est pourtant le cas, ce qui est la règle la plus courante, les procédures d'obtention de ces financements publics internationaux (UE, NU) sont des fonds d'origine nationale. Il s'agit de cotisations et d'engagements des Etats. Ainsi, à l'origine de l'ensemble des fonds publics existants, coopération décentralisée (collectivités territoriales), coopération internationale bilatérale (Ministères techniques), coopération

internationale multilatérale (Union européenne, Organismes des Nations Unies), se trouve dans l'impôt des pays donateurs.

Les fonds privés sont largement diversifiés. Ils peuvent être d'accès institutionnel, (Fondations, Entreprises, Bourses) ou bien d'origines caritatives (collectes, parrainages ou cotisations), ou encore en provenance de manifestations - éventuellement de type économique (ventes d'objets ou de prestations) - destinées à collecter des fonds.

Les domaines de concentration sont différents selon les bailleurs. Par exemple pour la coopération française, la dimension environnementale est importante et les projets dont la justification est son amélioration (eau potable, assainissement, dépollution, et sécurité industrielle, gestion durable des ressources naturelle, hydraulique agricole, gestion des déchets) sont prioritaires. Deux critères font l'objet d'une attention particulière, il s'agit (i) du souci de maîtriser à long terme les ressources (en eau superficielle ou souterraine) et de faire gérer durablement la production, le traitement et la distribution, en associant toujours davantage les populations, notamment en milieu rural ; et (ii) le problème du financement régulier en tenant compte de la capacité à payer des habitants, de la nécessité des ressources fiscales complémentaires ; de la place respective du secteur public et des entreprises privées ; du recyclage des sous-produits ou effluents résiduels. La « gestion de terroir » ou gestion intégrée d'un espace rural reste un objectif essentiel de la Coopération française et de l'AFD.

Dans le domaine de l'Environnement, une des orientations stratégiques du IXème plan (1996-2001) du gouvernement sénégalais consiste à assurer une saine gestion des ressources de l'environnement pour un développement durable. Les Coopérations bilatérale Hollandaise et Japonaise sont actives dans ce domaine où elles financent respectivement des programmes dont la réalisation des objectifs s'appuie sur la responsabilisation des populations rurales dans la gestion des ressources naturelles de leurs terroirs, le rôle de l'Etat se limitant à l'appui conseil, la formation, la planification et le suivi évaluation; ainsi que des programmes de production en régie en vue de garantir la satisfaction des besoins des populations en produits forestiers ligneux et non ligneux.

Quand aux partenaires comme la Banque mondiale et la Suisse elles sont actives dans le soutien aux programmes d'appui comme la vulgarisation agricole, la formation agricole, et la recherche. Il faut signaler que désormais, la Banque s'engage au Sénégal dans un programme de soutien aux services publics et privés dans le cadre d'un même programme de financement.

Quand à la coopération allemande, la GTZ est centrée sur l'assistance technique dans les projets à une forte consonance d'auto promotion et/ou de participation des populations dans la définition et l'exécution des populations; tandis la KFW est plutôt impliqué dans la réalisation de projets d'infrastructures (SAED) ou la promotion des Micro Entreprises rurales.

Tableau 5. Lignes stratégiques, principes et priorités de certains Partenaires financiers

Nom du Bailleurs	lignes stratégiques	principes	Priorités	Programmes/projets
USAID	<ul style="list-style-type: none"> <li>- promotion du secteur privé</li> <li>- décentralisation</li> <li>- santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. équilibre population/ressource</li> <li>. pilotage par la demande</li> <li>. appui</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. réduction de la taille de la famille</li> <li>. augmentation de la production agricole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. projet d'Appui aux ONGs</li> <li>. PGCN</li> <li>. KAED</li> <li>. Appui à la Santé</li> </ul>
Banque mondiale	<ul style="list-style-type: none"> <li>. lutte contre la pauvreté</li> <li>. génération d'emplois pour les jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. promotion du secteur privé</li> <li>. développement des infrastructures</li> <li>. énergie, santé, eau, électricité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. décentralisation</li> <li>. éducation</li> <li>. santé</li> <li>. énergie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Projet Eau</li> <li>. PSAOP</li> <li>. PNIR</li> <li>. AGETIP</li> </ul>
GTZ	<ul style="list-style-type: none"> <li>. accroître la productivité des individus et des organisations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. coopération technique</li> <li>. transfert de technologies</li> <li>. échanges de savoirs et connaissances</li> <li>. amélioration des conditions nécessaires à la mise en œuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Gestion de ressources naturelles</li> <li>. auto-promotion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Energie solaire</li> <li>. Gestion Ressources naturelles</li> <li>. PAGERNA</li> <li>. PAMESTA</li> <li>. Combustibles domestiques</li> <li>. Alphabétisation Femme Kaolack et Fatick</li> </ul>
KFW	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Croissance de la production</li> <li>. Infrastructures rurales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Coopération financière</li> <li>. mise en place de capitaux pour améliorer le potentiel de production</li> <li>. promotion des infrastructures économiques et sociales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Aménagements hydro-agricoles</li> <li>. électrification</li> <li>. infrastructures scolaires et rurales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Irrigation NIANGA</li> <li>. Irrigation Boundoum</li> <li>. Emissaire du Delta</li> <li>. Electrification de la Basse Vallée</li> <li>. Développement des Communautés rurales de Déaly et Paokoto</li> </ul>
Suisse	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Appui à la formation</li> <li>. Développement à la base</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Ecoles de formation agricole</li> <li>. formation des producteurs</li> <li>. fonds de contrepartie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Formation agricole</li> <li>. formation des producteurs</li> <li>. enseignement public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Projet pilote éducation ORT</li> <li>. Projet d'appui à la formation des producteurs</li> <li>. Projet d'Appui aux Ecoles de Formation Agricole</li> </ul>
FAO				<ul style="list-style-type: none"> <li>. projet national de Semences Forestières (PRONASEF)</li> <li>. ASPRODEB/PIAMMC</li> <li>. Foresterie rurale</li> <li>. Téléfood</li> <li>. Centre de recyclage forestier</li> </ul>
PNUD/FEM	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Appuyer les organisations et ONGs qui contribuent à réaliser ou à élaborer des projets communautaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. aider les communautés dans leurs efforts de développement</li> <li>. renforcer les communautés de manière à ce qu'elles agissent avec plus d'efficacité</li> <li>. diffuser les connaissances sur les projets qui ont réussi ou échoué en matière d'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. effet des émissions de gaz et de la destruction des forêts sur le réchauffement planétaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Projet d'Appui aux Groupements de promotion Féminine de la région de Tambacounda</li> <li>. Projet de Lutte contre la Pauvreté</li> </ul>

Tableau .6 Lignes stratégiques, principes et priorités de certains Partenaires financiers

Nom du Bailleurs	lignes stratégiques	principes	Priorités	Programmes/projets
Réseau Afrique 2000	Mobiliser les organisations locales et les ONGs et leur apporter un soutien dans les efforts qu'elles déploient au niveau des communautés en faveur d'un développement durable	. renforcement de l'autonomie de décision des	. fournir une assistance financière et technique directe au initiatives . soutenir les efforts des groupements locaux autochtones, des ONGs et des organismes financiers appropriés visant la formation et la capacité de réaction dan le domaine d'intervention du réseau	. agronomie et conscrvation des sols, eaux et zones arides . projets agroforestiers qui permettent d'améliorer la production agricole et augmenter
Pays Bas	Lutte contre la Pauvreté	.Suivi de l'application et appui à la mise en œuvre des Convention sur la Biodiversité, la Lutte contre la Désertification, la Conservation de la Faune, etc. . résolution des problèmes relatifs à la Gestion	. Développement rural . Environnement	.programme de développement forestier avec sept projets majeurs appuyés à travers la FAO .La Sécurité Alimentaire et le développement agricole ( avec cinq projets dont trois exécutés par la FAO et deux par des ONGS) . le programme régional de développement des Energies Domestiques ( co-financement avec la Banque mondiale) . Trois projets de conservation via UICN (Plan quinquennal de gestion intégré du parc national des oiseaux du Djoudj , Programme régional de Conservation des zones Humides, Programme d'utilisation Durable des Ressources Sauvages) . Fonds pour l'Environnement ( appui au Conserc) . Fonds pour la Protection de la Nature

Tableau 7. Lignes stratégiques, principes et priorités de certains Partenaires financiers

Nom du Bailleurs	lignes stratégiques	principes	Priorités	Programmes/projets
Autriche	Actions de développement à la base à partir des initiatives locales	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Participation et réciprocité</li> <li>. Soutien dans la planification et la conduite des programmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. appui autogestion rurale</li> <li>. développement d'instruments financiers et d'activités d'entrepreneurs</li> <li>. préservation et gestion des ressources naturelles</li> <li>. appui à l'établissement de structures fonctionnelles d'autogestion rurale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Autopromotion paysanne ( FONGS)</li> <li>. Appui à la Fondation Internationale pour le Développement (FID)</li> <li>. Projet de Développement Durable de l'USE</li> <li>. Projet de Gestion de l'Espace et des Ressources Naturelles de Thiès</li> <li>. Projet Groupe de Planification pour la Gestion de l'Espace et des Ressources Naturelles de Thiès</li> <li>. Projet de Planification pour la Gestion des Ressources Naturelles et de l'Espace</li> <li>. Projet de promotion de l'Artisanat rural dans la région de Saint louis</li> <li>. Projet de gestion villageoise de l'espace rural de Podor</li> </ul>
Agence Française de Développement	<ul style="list-style-type: none"> <li>. eau potable</li> <li>. assainissement des grandes métropoles</li> <li>. gestion des déchets urbains</li> <li>. gestion intégrée de l'espace rural</li> <li>. dépollution et prévention des risques</li> <li>. Secrétariat du Fonds Français pour l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. étude d'impact détaillée</li> <li>. étude d'impact sommaire</li> </ul>		
Union Européenne	Relance de la croissance économique des le secteur privé à large base sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Développement de la compétitivité du secteur privé et de ses capacités de création d'emplois et de revenus</li> <li>. développement d'activités productives à large base sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. augmentation de la production agricole</li> <li>. amélioration de la productivité de certaines filières ( riz/céréales, arachide, horticulture)</li> <li>. activités de promotion économique au niveau local ( artisans, petits entrepreneurs, groupements professionnels, associations, ONG, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Relance de l'Arachide</li> <li>. Petites et Moyennes Entreprises Rurales</li> </ul>

## Partie V. Perception de l'agriculture durable

Une stratégie d'exploitation des ressources n'a de sens que si elle aide à répondre à l'enjeu qui consiste à créer de nouvelles conditions économiques et politiques qui permettent à tous les êtres humains d'utiliser leurs bases naturelles de manière durable et de les conserver.

Les ressources naturelles ne se limitent pas seulement à ce que l'homme exploite aujourd'hui, mais comprennent aussi ce qu'il pense exploiter demain, donc tous les éléments de la nature qu'il considère à un moment donné comme exploitables ou valorisables. Chaque société a sa propre perception des ressources naturelles. La qualification différenciée de la nature comme ressource potentielle devient particulièrement évidente si l'on distingue les perceptions des différents acteurs.

### V.1 Les paysans et leurs aspirations

La régulière implication des paysans (MARP, DP...) dans l'identification des principales contraintes de production, le choix d'orientation adaptée; ainsi que leur organisation en diverses structures interprofessionnelles ou en associations font d'eux des partenaires de plus en plus désignés.

#### encadré 6 Perception paysanne de durabilité des modes de production

Les producteurs pensent que pour assurer une agriculture durable, il faut nécessairement

- privilégier deux filières (mil, arachide), du fait de la place qu'elles occupent pour le paysan.
- changer les mentalités et les comportements : amener le paysan à payer ses dettes.
- concevoir et exécuter une politique agricole nationale véritable.
- assurer la sécurisation foncière avec une réforme agraire complétant la loi sur le Domaine National.
- libéraliser l'économie en tenant compte des préoccupations des populations rurales.
- pratiquer une agriculture régénératrice avec le compostage et les espèces fertilisantes.
- reconstituer des réserves personnelles de semences avec des banques locales de semences.
- assurer une sécurité alimentaire avec le développement de stock et de banques de céréales.
- maîtriser l'eau agricole (canal du Cayor, vallées fossiles).
- assurer la fluidité des marchés ainsi qu'une politique de commercialisation cohérente avec les politiques et les mesures d'importations des produits alimentaires.
- spécialiser les zones agricoles suivant leurs aptitudes.
- diversifier les cultures et l'introduction de variétés améliorées adaptées.
- lutter contre le parasitisme.
- mettre en place un crédit rural adapté et renouvelé (intrants, matériels, agricoles, de transport, de transformation).
- régénérer les bois à buts multiples (individuel, collectif, bois d'œuvre, pharmacologie, etc.)
- défendre et restaurer des sols et une conservation des eaux et du sol.
- lutter contre l'exode rural par la promotion d'activités surtout pour les jeunes.
- créer des cadres de concertation de développement intra et inter villageois.

(source : séminaire paysan, 28/29 avril 1998, Thiès)

Ce qui fait que l'on puisse s'adresser à eux pour fournir leurs avis en matière d'agriculture durable; forts de leurs expériences des pratiques traditionnelles en la matière, dans le contexte écologique donné. A titre d'exemple les multiples plantes médicinales connues des populations locales sont ignorées par les fonctionnaires: c'est la perception interne sur les ressources; c'est à dire la perception que les populations locales se font de leurs ressources selon les lieux et régions.

Cela témoigne, au besoin, que les activités menées par les différents acteurs de façon collaborative mettent en jeu diverses perceptions des ressources naturelles : au moins deux dont une première qui correspond à la vision de la société industrielle, souvent (fortement caractérisée par une influence économique basée sur les sciences naturelles), tend à devenir la référence de base sur le plan mondial ainsi que pour les élites nationales des pays du Sud: nous l'appellerons la perspective externe sur les ressources. Les deux conceptions des ressources sont en perpétuelle évolution, marquées par les changements d'ordre économique, social, technique culturel et naturel et déterminées par l'appréciation variable de la nature qui en découle.

Si le terme ressource sous entend la notion de l'exploitation actuelle ou future, l'impact écologique de cette exploitation dépend des écosystèmes considérés : ils réagissent très différemment aux sollicitations et ce, en fonction de leur complexité. Les effets de la gestion des ressources naturelles deviennent donc visibles dans un espace donné. Les unités spatiales déterminantes sont constituées par l'exploitation familiale, le terroir villageois, le terroir communautaire, la commune, l'unité territoriale administrative ou le bassin versant. Les effets et les conséquences au delà des limites régionales doivent être prises en compte.

Vouloir définir à priori et théoriquement un espace comme une grandeur fixe dans laquelle les ressources peuvent être évaluées et gérées ne fait pas de sens. La référence spatiale indispensable découle plus souvent de l'impact physique dans l'espace d'exploitation d'une ressource ou d'un problème lié à son exploitation récente et/ou à venir.

Cet enjeu des visions interne et externe se traduit par la perception que les producteurs sénégalais ont de l'agriculture durable. Une importance particulière est accordée aux cultures de l'arachide et du mil. La première spéculation, bien que fortement critiquée, reste encore l'un des principaux moyens de répartition des revenus compte tenu de sa large base sociale, d'une part et de ses conséquences sur les autres échelons de l'économie nationale (transport, industrie de transformation, alimentation animale, petit commerce, etc.) d'autre part. Le second constitue la base de la stabilité de l'exploitation familiale parce que céréale de base des familles rurales mais aussi du fait de son adaptation aux variations pluviométriques et à la faible fertilité des sols.

Pour les producteurs, la régénération des terres de cultures, la protection des récoltes et l'amélioration de la qualité des semences ainsi que les mesures d'accompagnement ont permis d'avoir les résultats et impacts positifs ci-après:

- augmentation des superficies cultivées et des rendements;
- amélioration significative des revenus des paysans;
- diversification des cultures
- lutte contre le chômage;
- développement de l'élevage
- amélioration du cadre de vie

## **V.2. Les ONG et l'agriculture durable**

La vision est variable. Pour certaines, l'agriculture durable a pour objet d'intensifier les méthodes de production en minimisant les quantités d'intrants chimiques, donc de réduire les coûts monétaires de l'intensification, tout en préservant l'environnement. Ce type d'agriculture est capable de rompre le cercle vicieux : déboisement – perte de biodiversité – érosion des sols – baisse des rendements – nouveaux défrichements, qui se termine par la création d'un milieu impropre à la vie. La réponse technique réside dans un modèle qui s'inspire de certains systèmes intensifs traditionnels qui combinaient de façon souvent judicieuse les plantations pérennes (arbres fruitiers et brise-vent) et non pérennes (céréales, cultures maraîchères) dans l'espace et dans le temps. Tandis que pour d'autres il s'agit de faire face au problème de la baisse de la productivité des terres et de l'amélioration de la productivité en milieu paysan en diffusant des techniques efficaces de fertilisation des terres en tenant compte des spécificités locales des problèmes, des réalités éco-géographiques et des pratiques culturelles en cours dans chaque localité. On trouve même quelques unes qui pensent que l'agriculture durable est une agriculture qui est faite avec des méthodes traditionnelles et des produits naturels, ce qui garantit sa pérennité. Dans cette agriculture, il n'y a ni

pesticides ni intrants chimiques ; elle préserve les petites pousses et respecte la biodiversité tout en assurant la protection des sols.

### V.3. Les bailleurs de fonds

Les bailleurs de fonds ont généralement bien accepté que le développement ne peut se faire qu'avec l'implication des acteurs à la base. Si les actions d'aide apportent ou entendent apporter un soulagement dans des situations de détresse, elles n'en doivent pas moins tenir compte des structures sociales et économiques locales. Celles qui ne respectent pas ou que trop peu les données locales affaiblissent, voire, rendent impossibles les stratégies d'adaptation de la population.

Dans tous les cas, elles se révèlent généralement inaptes à être reprises et transformées (appropriation) en projets de développement. Les efforts récents de la coopération au développement portent sur l'assistance au financement de projets propres à la population, qui devraient en principe être mieux adaptés à leur milieu. Cet objectif peut être atteint par une amélioration apportée au financement d'instruments appropriés.

### V.4 Description de quelques expériences locales

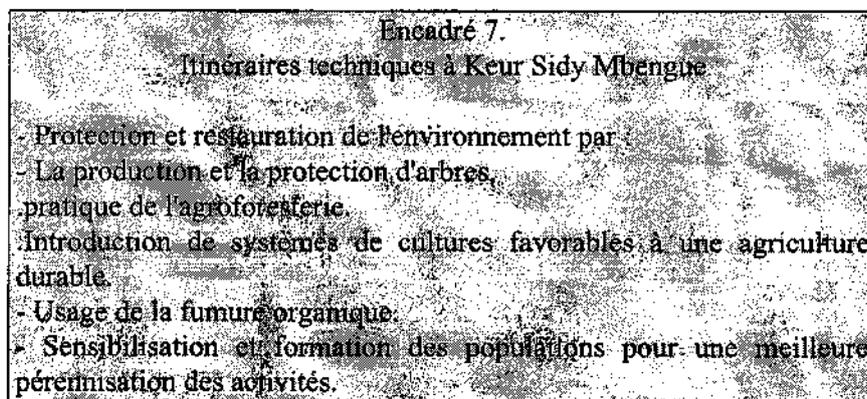
Le travail réalisé dans la zone de l'étude avait pour objet de faire l'identification des acteurs et d'analyser les politiques d'agriculture durable et leurs impacts. Dans les zones ciblées (bassin arachidier et Niayes), les organisations qui ont été considérées sont les suivantes : AFRICARE, ASPAB, CARITAS KAOLACK, FID, ENDA SYSPRO, SODEVA, WINROCK et RODALE.

V.4.1. Les "tokeurs" comme outil de restauration du milieu à Keur Sidy MBengue (C.R de Bandy, Arrdt de Ndande, Dépt de Kébémér, Région de Louga). Thiambène Tyll (C.R de Sakhal, Arrdt de Sakhal, dépt de Louga, Région de Louga).

Les succès enregistrés à Keur Sidy MBengue sont essentiellement dus à la combinaison des facteurs suivants:

- L'existence d'une bonne cohésion et d'une forte mobilisation sociale (implication des populations);
- l'acquisition d'une éolienne qui a permis de s'adonner au maraîchage et à l'arboriculture fruitière (disponibilité d'énergie et irrigation à moindre coût) ;
- l'acquisition d'un financement qui a pu couvrir les demandes en matière de protection et restauration de l'environnement (accès aux ressources financières) ;
- l'engagement des partenaires financiers (bailleurs de fonds) et techniques ( ONGs d'appui) ; et,
- la formation et l'organisation des populations (amélioration des capacités techniques et organisationnelles).

Il demeure cependant quelques contraintes à la relance d'un développement durable parmi lesquelles nous citerons l'absence de marchés pour mes produits horticoles et les difficultés d'allocation des terres de pâture.

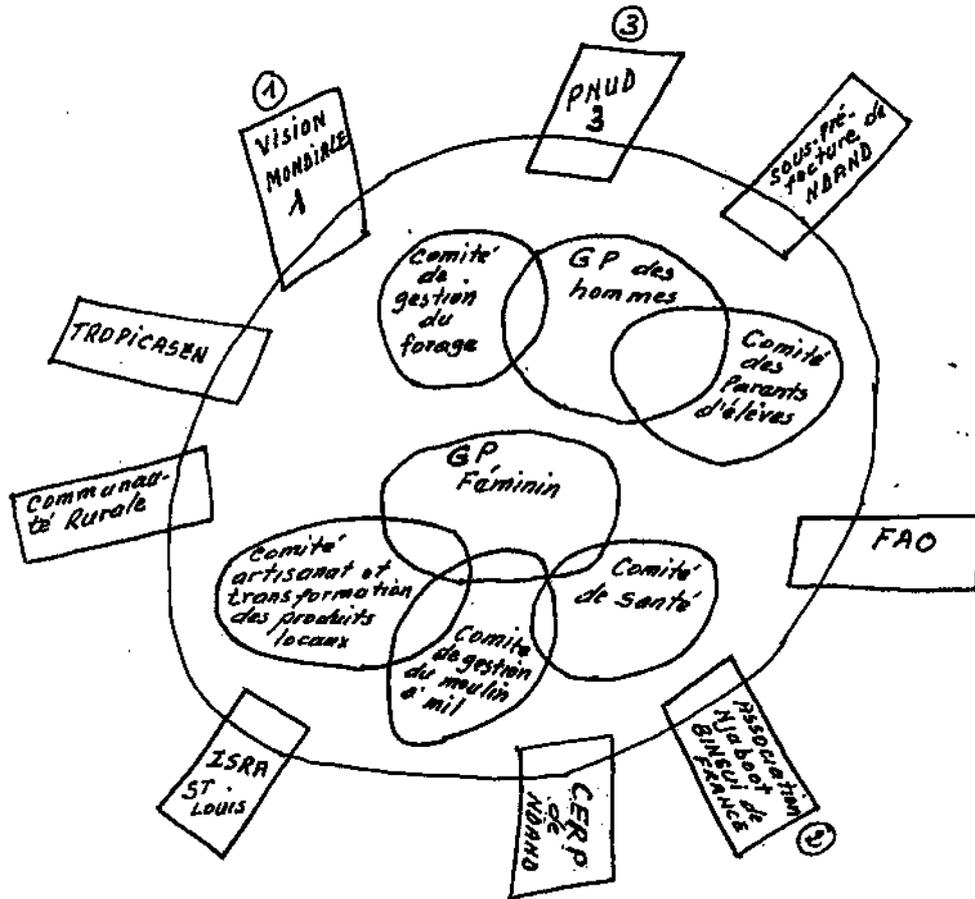


Une autre catégorie de contraintes à la pérennisation et replicabilité de cette expérience concerne la non disponibilité de variétés adaptées de manioc, qui demeurerait une des culture de base du système des tokeurs, ainsi que les coûts élevés des équipements d'exhaure.

*Tableau. Facteurs de succès, contraintes à la réplication et opportunités offertes à la vulgarisation du test de Keur Sidy Mbengue*

ENDOGENES	EXOGENES
Facteur de succès endogènes / externes	
Existence d'une bonne cohésion sociale Forte mobilisation des villageois	Présence d'ONG ( Vision Mondiale, Réseau Afrique 2000) et d'institutions internationale (FAO, CERP, ISRA, TROPICASEM, PNUD) Bonne collaboration entre bailleurs et ONGs
Contraintes à la pérennisation et replicabilité	
Gestion de l'exploitation des terroirs ( gestion des aires de cultures/ aires de pâturages) Enclavement et difficultés de commercialisation des légumes	Non disponibilité de variétés adaptées de manioc Coût des équipements d'exhaure
Opportunités	
Éolienne qui a permis de réaliser des activités génératrices de revenus Diversification des cultures Disponibilité des terres Savoirs locaux sur les tokeurs	Médiatisation de l'expérience Disponibilité d'eau (éolienne) Disponibilité de financement conséquent Présence de plusieurs partenaires financiers et techniques ( bailleurs de fonds, ONG, autres, etc.)

Figure 2. Diagramme de venn de Keur Sidy Mbengue



8-9-98  
 Personnes ressources:  
 6 hommes  
 4 femmes

**LEGENDE**  
 PNUD: Programme des Nations Unies pour le développement  
 CERP: Centre d'extension rurale Polgr'ent.  
 ISRA: Institut Sénégalais de Recherches Agricoles.

#### **V.4.2. La production de semences de qualité à Baback (Thiès).**

Les thématiques qui ont été mises en exergue pour relancer l'économie villageoise portent sur la production locale de semences et la valorisation des savoirs locaux sur les technologies agroforestières et la gestion de la fertilité. Le village de Baback qui est l'une des plus anciens villages catholiques ne compte presque pas d'organisation de la société civile rurale. Cependant il faut se féliciter de l'existence de savoirs locaux (parc à acacia, utilisation de cendres pour la conservation de semences, haies vives à Salanes) dont la revalorisation a permis le succès de l'expérience et révélé la capacité des populations locales de reconstituer leurs semences de base.

L'intervention des organisations non gouvernementales (Winrock, CARITAS, Rodale CRAR) dans cette arène où il a été constaté très peu d'acteurs publics et/ou privés est à inscrire comme un facteur de succès majeur. Toutefois, il demeure encore maintes difficultés qui entravent la pérennisation des actions dans le terroir de Baback, voire sa replicabilité dans les autres sites. L'absence de services agricoles, d'infrastructures et d'un mécanisme qui permette aux populations locales de racheter les semences produites et de les commercialiser auprès des producteurs. De façon générale, il n'existe pas un réseau pour assurer l'approvisionnement des populations en intrants agricoles.

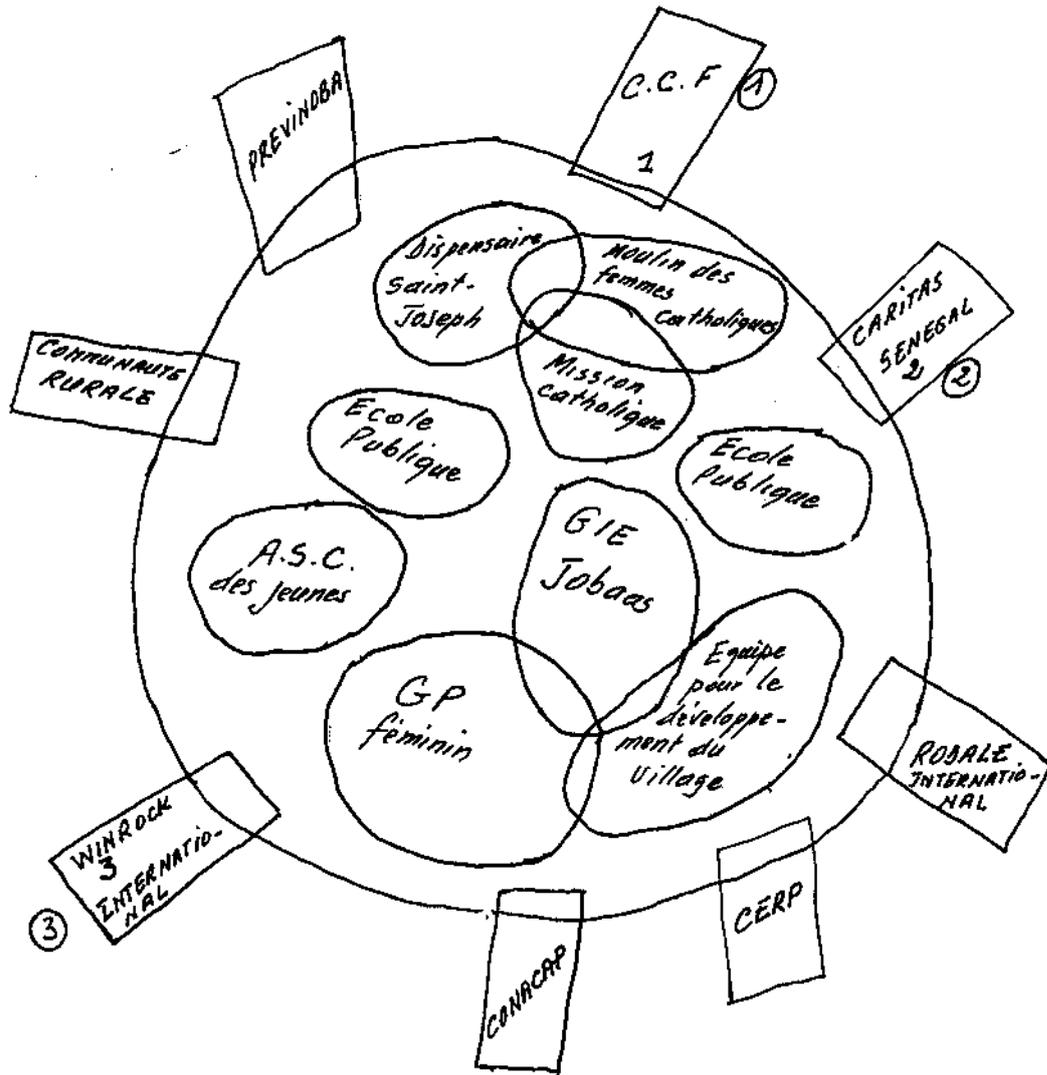
Au delà de ces facteurs externes, il faut citer certaines contraintes de type externe comme la forte pression démographique et l'érosion hydrique qui constituent des enjeux important pour la durabilité des systèmes de production, l'absence de cheptel qui limite la disponibilité de matière organique d'origine animale, un fort parasitisme des cultures (criquets, sauteriaux), et l'enclavement du village. L'absence d'organisations paysannes limite tout aussi la capacité de prise en charge par les populations des dynamiques de relance de l'économie rurale.

Tableau. Facteurs de succès, contraintes à la réplication et opportunités offertes à la vulgarisation des résultats obtenus à Baback

ENDOGENES	EXOGENES
<i>Facteur de succès endogènes / externes</i>	
Existence de savoirs locaux ( parc à acacia, utilisation de cendres pour la conservation de semences, haies vives à Salane) Absence de cadres structurés	peu d'intervenants d'ONGs d'appui spécialisées ( Winrock –semences, CARITAS, Rodale fertilité)
<i>Contraintes à la pérennisation et répliquabilité</i>	
- Pression démographique Érosion hydrique Fort parasitisme des cultures (criquets, sauteriaux) Absence du cheptel Faiblesse des moyens et des revenus Enclavement et difficulté d'accès Absence d'organisations paysannes	Absence d'intervenants Absence de lieux de stockage ( infrastructure) absence de moyens logistiques et de fonds d'appuis pour racheter les semences absence d'un réseau d'approvisionnement en intrants agricoles
<i>Opportunités</i>	
existence de mécanismes de protection de l'environnement ( comité villageois de défense, etc.) existence de savoirs locaux sur la GRN	existence de modules de formation appropriés au niveau des ONGs cohésion sociale du fait de la longue présence de la mission catholique ( éducation, conservation, ) existence d'un lot de paysans formateurs en technologie semencière (multiplication, conservation)

Figure 2. Diagramme de venn de Baback

# Diagramme de VENN du Village de BABACK



10/9/98  
 Personnes ressources:  
 12 hommes  
 18 femmes

**LEGENDE**  
 PREVINDBA: Projet de Rapprochement Nord-Ouest de Bassin Atacahuer  
 CCF: Christian Children Fund  
 CONACAP: Coordination Nationale des ONGs Catholiques Populaires

### V.4.3. La restauration de la fertilité des sols et de la protection des végétaux à Ndof (Fatick) et Potou (Louga).

Le succès de l'opération de restauration de la fertilité des sols et de l'amélioration de la production agricole réside dans la nature collaborative du travail de recherche de solutions et dans l'implication des populations et de leurs savoirs dans le travail de recherche.

#### encadré 8. UNE EXPERIENCE DE RECHERCHE COLLABORATIVE EN MATIERE DE FERTILITE DES SOLS, NDOFF, région de Fatick

Les problèmes liés à la production agricole dans ce village sont multiples et complexes : la faible disponibilité des terres cultivables liée à l'avancée des tannes, la dégradation de la fertilité des terres, la baisse de la pluviométrie, la faible performance des cultures, le parasitisme, le manque d'informations sur les acquis de la recherche et la non maîtrise des techniques culturales.

Une expérience de recherche collaborative (chercheurs ONG et fermiers), a permis d'aider les paysans à accroître leur production en développant des systèmes d'agriculture basée sur l'utilisation intensive de l'information qui tire largement profit des ressources internes de la ferme.

Le programme a voulu promouvoir des systèmes diversifiés de culture afin de tirer le maximum d'avantages des interactions écologiques et des polycultures tout en réduisant également la vulnérabilité des paysans de Ndoff.

##### *Paramètres de l'expérimentation*

##### Variétés

- Mil : variété paysanne, Souma 3
- Sorgho : variété paysanne, CE 145-66
- Niébé : Variété paysanne, Mélékh, Mouride, Niébé fourrager (58/74).

##### Fumure

- Fumure simple (dose appliquée par les paysans)
- Fumure améliorée : 2T/ha + 30 kg de P<sub>2</sub>O<sub>5</sub>/ha.

##### Formation

- technique de compostage
- application du compost au champ

L'évaluation participative finale a permis à chaque paysan d'interpréter personnellement les résultats qu'il a obtenu à partir d'une foule d'informations concernant le rendement, le goût, la résistance à la sécheresse et aux parasites, le stockage, etc...); et les paysans "chercheurs" ont ainsi démontré leur capacité peu ordinaire à évaluer les résultats et établir une liste impressionnante de techniques culturales (date de semis, type de sols, densité de semis, etc...) afin d'optimiser la nouvelle technologie et les nouvelles variétés au système agroécologique.

Les paysans s'appuieront sur leurs propres conclusions et contribueront à une rapide vulgarisation de la technologie testée et adaptée par eux mêmes au niveau des villages environnants qui ont déjà exprimé le désir d'intégrer le programme.

La forte mobilisation (implication) ainsi que leur degré d'organisation ont permis de mieux assurer la maîtrise du programme. La mise à la disposition des services d'appui d'un animateur local résidant dans le village témoigne de l'engagement de la population. En outre, l'existence d'une forte tradition de la gestion des terroirs (gestion de l'espace, intégration agriculture élevage, etc.) ont participé au succès de cette expérience.

Divers facteurs externes ont aussi participé à la réussite de l'expérience il s'agit de la mise en œuvre d'un système financier local accessible et maîtrisé par les producteurs (Auto-gestion des systèmes de crédit d'une part ; et d'autre part par la mise en œuvre d'une recherche collaborative qui engage plusieurs partenaires (organisation de producteurs, organisations non gouvernementales (Rodale Crar) et une institution de recherche (ISRA) qui travaillent autour des actions identifiées ensemble.

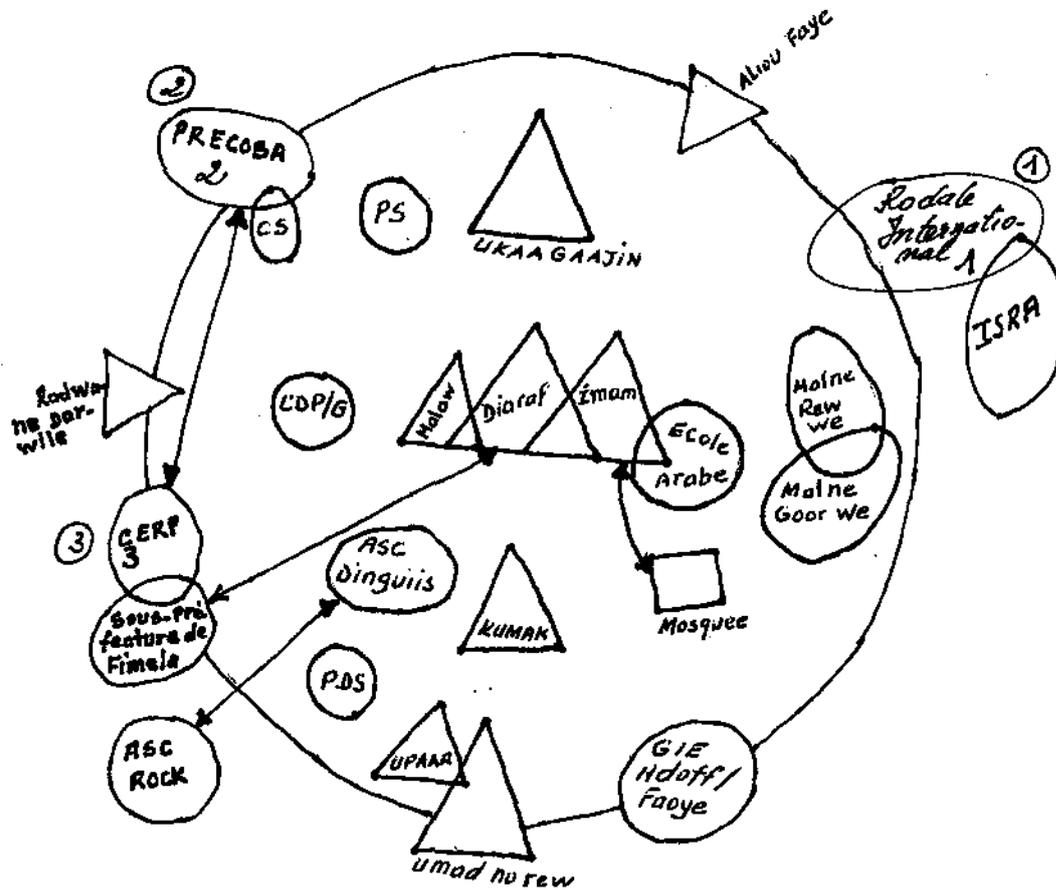
Parmi les contraintes qui limitent la diffusion et la pérennisation de l'expérience, il faut signaler que la pression démographique, la réduction des superficies cultivables (salinisation), l'enclavement, le manque d'équipements agricoles et l'exode massif des jeunes.

*Tableau. Facteurs de succès, contraintes à la réplication et opportunités offertes à la vulgarisation des résultats obtenus à Ndoff*

ENDOGENE	EXOGENE
<i>Facteur de succès endogènes / externes</i>	
Tradition (gestion de l'espace , intégration agriculture élevage cohésion sociale) Forte motivation Animateur endogène	Inaccessibilité (prix/ distance) des intrants antérieurs Financement de la recherche collaboration disponible (NRBAR) Partenariat recherche/ONG/paysans Bonne méthodologie Recherche répondant à des besoins (OP, recherche, ONG) Bonne attitude des chercheurs Implantation d'autres acteurs dans l'évaluation Auto gestion des systèmes de crédit
<i>Contraintes à la pérennisation et réplicabilité</i>	
Salinisation (réduction surface) Enclavement Manque d'équipement Démographe importante et exode rural	Besoin de nouvelles connaissances et d'intrants Manque d'informations Inadaptation de outils de recherche à la recherche paysanne Moyen d'information sur possibilité d'appui
<i>Opportunités</i>	
possibilité de récupérer les terres salées diversification des activités entente inter villages Continuation et renforcement du système de crédit et Epargne Autonomie financière du système Système de suivi basé sur un choix local	Equipement /crédit à rembourser Intrants Systèmes d'information adoptés sur possibilité d'appui (ASPRODEB) Marche touristique et pour le sel Existence de cultures à haute valeur ajoutée et de recherches à ce sujet Continuation de la collaboration ONG recherche Op personnalité juridique de l'OP Implications de partenaires dans l'air du temps (préfets)
Cadre politique	Acteurs
Règlement d'établissement de l'ISRA (gestion séparée du TRESOR ) Plan stratégique de l'ISRA Cadre NRBAR (ONG et USAID) loi Loi de l'UEMOA (permet gestion locale de fonds) PISA 'aménagement)	Partenariat ONG (RODALE) ISRA (recherche) USAID (bailleurs) OP (GIE)

L'isolement du village et l'absence d'informations sur les possibilités d'appui offertes (acteurs, domaines d'intervention , types d'intervention, etc.) bloquent tout aussi bien les possibilités d'amélioration de l'économie.

Figure 2. Diagramme de venn de Ndoff



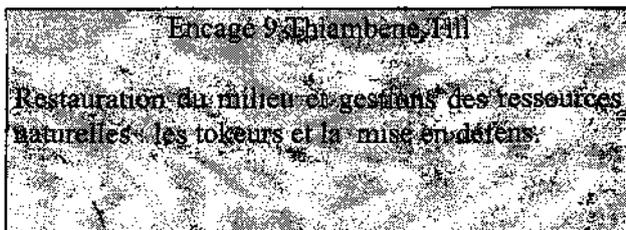
LEGENDE

- PS : Parti socialiste
- PDS : Parti démocratique Sénégalais
- CERP : Centre d'expansion rurale polyvalente
- PRECOBA : Projet de renforcement des capacités des artisans agricoles
- ISRA : Institut Sénégalais de recherche agricole

12/9/98  
 Personnes ressources:  
 12 hommes  
 8 femmes

#### V.4.4. Gestion des ressources naturelles à Thiambène Till

La mise en œuvre d'un programme de gestion des ressources naturelles par l'engagement d'une personne a permis d'assurer :



- la reconstitution du couvert végétal (une moyenne de 1250 arbres par hectare dans la zone protégée, contre 10 arbres par hectare dans les terres non protégées) ;

- l'amélioration de la fertilité des sols et de leur capacité de rétention en eau ;

- Reconstitution des pâturages qui se sont mieux développés dans la zone protégée ;
- la diversification des espèces végétales par la régénération naturelle, les plantations et les actions de protection et la réapparition d'animaux qui étaient en voie de disparition (amélioration de la biodiversité).

Le coordinateur de cette expérience, Serigne Samb (engagement personnel), maître d'école coranique, bénéficiait aussi de la participation de ses élèves dans la réalisation des travaux, disposait de terres et avait aussi une bonne connaissance des pratiques de gestion de l'espace rural.

*Tableau. Facteurs de succès, contraintes à la réplication et opportunités offertes à la vulgarisation des résultats obtenus à Thiambène Till*

ENDOGENE	EXOGENE
Facteur de succès endogènes / externes	
Engagement personnel	Appui PROVOBIL(DIFFRE)
Disponibilité main d'œuvre (scolaire)	Eaux et forêts (appui différé)
Disponibilité foncière	Reconnaissance par les autres
Connaissances/gestion de l'espace	
Contraintes à la pérennisation et répliquabilité	
Jalousie des voisins	Singularisation due à l'aide croissante de l'extérieur
Divagation du bétail	Implique difficultés (de lui même , des intervenants) avec les autres paysans
Base du (changement, succès) industriel	Manque d'opportunités : plants, eau, intervenants
Décalage croissant entre le champion et les autres paysans	Les politiques et projets ne sont pas articulés de sorte à assurer le développement de stratégie locales( cultures fourragères us céréalière)
Problème de relève	Intervenants (ONG, bailleurs) favorisent les zones à pré - succès
Sécheresse	
Exode rural	
Pauvreté des sols	
Opportunités	
Marge de main d'œuvre / besoins importants	Appui a revalorisation de la vie sauvage/ bio diversité (ex par UICN)
Existence d'une source de connaissance ( le champion)	champion devient plutôt un vulgarisateur politiques et stratégies agricoles plus basées sur réalités locales ' ex / élevage, fourrage par rapport à céréales / cultures)
	intervenants opèrent dans les zones défavorisées plus appuyer les autres plus que le champion
	démarrage de recherche collaboratrice

---

L'appui du service des Eaux et forêts et du PROBOVIL ont permis de renforcer le travail réalisé d'une part; et d'autre part ces relations ont confirmé une reconnaissance officielle du travail de Serigne Samb par les autres acteurs ( aux niveaux local, régional, national et international).

Cette opération réussie de Serigne Samb pourrait connaître plusieurs difficultés si on envisage sa pérennisation et sa diffusion vers d'autres sites. Il faut citer que le promoteur fait déjà l'objet de jalousie de la part de ses voisins, ce qui fait que certaines de ses parcelles mise en culture font l'objet de dégâts suite aux divagations du cheptel villageois. A cela, il faut ajouter la pauvreté des sols, l'exode rural et surtout le décalage trop important qui existe entre le promoteur Serigne Samb et les autres producteurs.

En outre la singularisation du promoteur dans son propre village et la forte concentration de l'aide sur lui tout seul limitent la portée de cette action. Il faut signaler que dans cette zone à forte vocation d'élevage extensif, les projets et politiques de développement ne sont pas articulées de sorte à mieux valoriser les stratégies paysannes. Presque tous les intervenants (ONG, bailleurs) favorisent les zones à pré-succès, celles pour lesquelles la valorisation communicationnelle serait la plus forte en terme d'impact.



Tableau. Facteurs de succès, contraintes à la réplication et opportunités offertes à la vulgarisation des résultats obtenus à Tatène

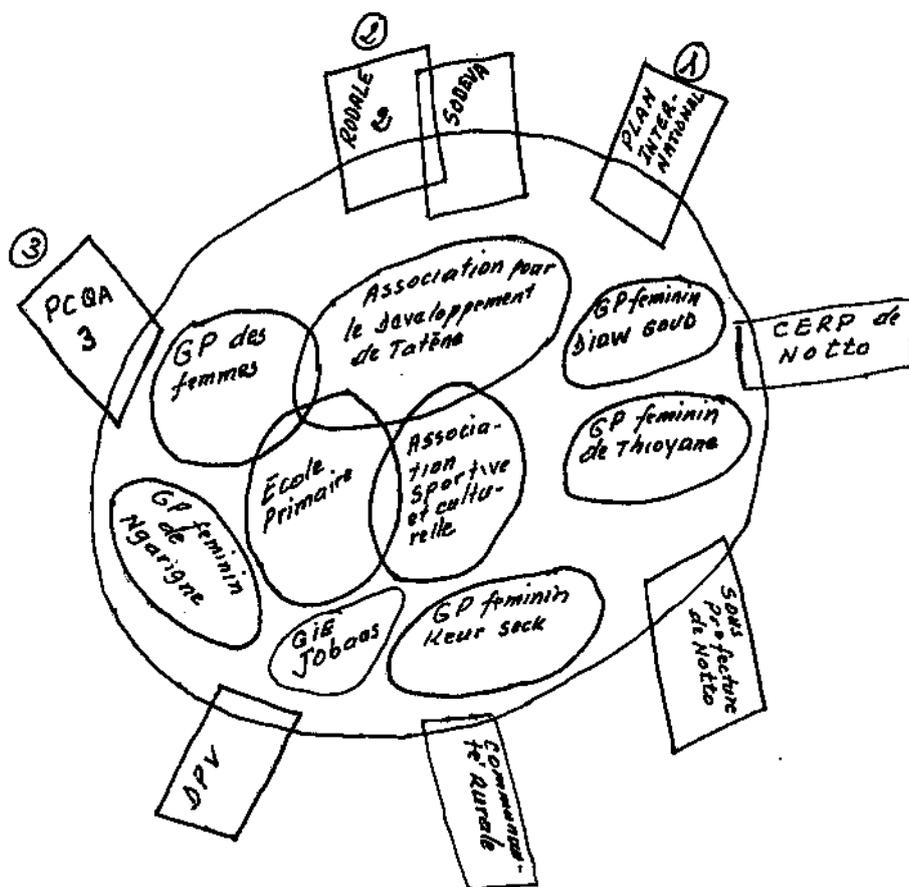
ENDOGENES	EXOGENES
Facteur de succès endogènes / externes	
1 Motivation menace	Présence d'ONG d'appui technique plus compétence et
2 bonne organisation villageoise, bonne entente sociale	présence permanente au chantier
3 échanges inter-villageois	Approches de l'ONG
4 possibilité de travailler sur terre non mise en valeur ( n'appartient donc à personne)	Implication de l'ISRA Bonne attitude des chercheurs
Contraintes à la pérennisation et replicabilité	
Pauvreté des populations	Moyens limités de la SODEVA
Pénibilité des travaux	Approche SODEVA
Manque de matériel	Moyens limités des ONG
Manque de mesure d'accompagnement	Non implication des autres structures étatiques antérieures (programme PMA) et plantation en régie
Absence d'action rémunératrices	Contraintes en personnel de l'ONG
Conflit d'intérêt <math>\rightarrow</math> ceux qui travaillaient au chantier et ceux à qui appartenaient les terres de cultures	Intervention plus généreuse d'une autre ONG Moyens de l'état non à la hauteur des politiques
Opportunités	
Mesure d'accès rémunératrices	Implication des services étatiques Changement attitudes Implication des collectivités locales Farmer to farmer Cadre de concertation fonctionnelle/ partenariale Moyens de l'état augmentés via ANCAR et PSAOP
Cadre	Acteurs
1970 - 1975 émergence ONG - OP	Association villageoise
1980- 1984 reconnaissance et facilités pour ONG de Développement (politiques fiscale)	SODEVA
contrat d'établissement	Enda , Rodale
début de recherche collaboratrice ISRA	ISRA
NPA	SODEVA moins
Loi sur le domaine national (terre non mise en valeur n'appartient à personne)	

La présence d'acteurs allogènes comme une ONG d'appui technique disposant de compétences et assurant une présence permanente au chantier, ainsi que l'implication de l'ISRA et la bonne attitude des chercheurs ont contribué de façon significative à la réussite du projet.

Les contraintes à la pérennisation sont la pauvreté des populations, la pénibilité des travaux, en particulier ceux des femmes, le manque de matériel, l'absence de mesures d'accompagnement et d'actions rémunératrices, et enfin les conflits d'intérêts entre ceux qui travaillaient au chantier et ceux à qui appartenaient les terres de cultures.

Les contraintes à la massification de l'expérience à l'insuffisance voire l'absence de moyens des limités des pouvoirs publics et sociétés d'encadrement (SODEVA, structures étatiques, etc.) et des ONGS, mais aussi les incohérences entre les programmes des ONGS et/ou des services publics.

Figure 5. Diagramme de venn de Tatène



8/9/98  
 Personnes ressources:  
 17 hommes  
 15 femmes

LEGENDE  
 PCQA = Projet Conda/Carebec/afrique  
 D.P.V. = Direction de la protection des végétaux  
 SOBEVA = Société de développement et de vulgarisation agricole  
 CERP = Centre d'expansion Rurale Polyvalent

**V.4.6. Les systèmes de production de la zone de Boundoum** correspondent à la riziculture irriguée sur lesquelles reposent l'essentiel des espérances pour l'intensification des productions agricoles.

Parmi les éléments qui ont facilité la réussite du projet il est à retenir la forte cohésion des Unions de GIE (cohésion), la compétence des acteurs villageois, la prise en charge de certaines fonctions telles que la production de semences. Il faut signaler aussi le fait que la bonne qualité des infrastructures dont la durabilité est l'une des conditions du financement de la KfW. La bonne qualité des aménagements assure la durabilité de ceux-ci et la sécurisation foncière. En outre, la claire définition des rôles de chacun des acteurs et la bonne gestion financière font de ce programme le projet phare de la riziculture irriguée au Sénégal.

*Tableau. Facteurs de succès, contraintes à la répliation et opportunités offertes à la vulgarisation des résultats obtenus à Boundoum*

ENDOGENES	EXOGENES
Facteur de succès endogènes / externes	
Union GIE (cohésion) Bonne qualité Aménagements Compétence des acteurs villageois Rôles bien définis (contrats) Gestion financière saine Auto - production semences Sécurisation foncière	Disponibilité crédits(CNCAS) Diminution taux crédit Financement important des investissements(KfW Compétence/de la SAED ; Appui-conseil Développement entrepreneuriat rural Mesures accompagnement (Amélioration cadre de vie) Achat exceptionnel riz par l'Etat( 97) Exonération matériel agricole Baisse des taux d'exonération sur le matériel importé Intervention/conseil ADRAO;ISRA
Contraintes à la pérennisation et réplabilité	
Caution solidaire/crédit Possibilités diversification limitées Dépendance à la CNCAS Niveau d'équipement faible Lourdeur de gestion des grands périmètres Dette paysanne	PB commercialisation (Distorsion du marché) Coûts de transformation Capital pour le financement de l'équipement Système non adapté au calendrier cultural Pollution des eaux de drainage Suppression exonération Stratégie des bailleurs de fonds (libéralisation) Dépendance de l'Etat vis-à-vis des bailleurs
Opportunités	
Diversification des cultures(2à3cultures/an) et sources de revenus Développement entrepreneuriat rural Plus petits périmètres(maîtrise gestion +souplesse dans l'octroi de crédits aux bons payeurs Cultures moins polluantes (Changements d'attitudes) Risques	Crédit souples(plus adaptés) Possibilité de décision locale en fonction du taux de recouvrement Stratégies bailleurs et SAED Sensibilisation SAED Evacuation Eaux drainage Régulation des importation Manque de volonté politique
Politiques	Acteurs
NPA( arrêt de subventions grands aménagements) Pas loi sur les GIE ( réduction du chômage) PISA( projet de relance agriculture) PISA LOI PME/PMI Plan céréaliier mais importations ( incohérence) Politique des terres neuves/colonat	Saed (nouvelle stratégie plus taille des périmètres Formation des groupements de producteurs emploi rural CNCAS ( fiscalité/ crédit) Importateurs (régulation) Paysans (remboursement dettes) Entrepreneurs privés bailleur Etat minimum des finances aménagements) Installation des populations

Entre autres facteurs exogènes qui ont facilité le succès de ce cas, il est à signaler : (i) la disponibilité des crédits (CNCAS), (ii) le niveau élevé du financement des investissements par la KfW, (iii) le développement

progressif de l'entrepreneuriat rural, (iv) la transformation de l'approche de la SAED qui a amélioré ses compétences dans le domaine de l'appui conseil.

En outre, il faut signaler les effets positifs des mesures exceptionnelles qui avaient été arrêtées dans le cadre de la Relance de l'Agriculture ( Achat exceptionnel riz par l'Etat dans le cadre de la distribution de vivres de soudure, la diminution taux crédit, exonération de taxes du matériel agricole et des matières premières utilisées dans la fabrication du matériel, renforcement des liens de recherche –développement).

Pour ce qui concerne les contraintes , il faut rappeler (i) la forte dépendance vis-à-vis de la CNCAS, (ii) la difficulté de trouver des alternatives à la culture du riz, (iii) l'inadaptation de certains mécanismes de crédit comme la caution solidaire, (iv) le niveau d'équipement trop faible les difficultés de gestion des grands périmètres, et (v) le lourd passif de la dette paysanne.

Sur le plan des contraintes externes, il faut signaler les difficultés de commercialisation de la production locale dues à la faible compétitivité du riz du Walo. Il va sans dire que ce problème est complexe et relève de plusieurs facteurs parmi lesquels on peut citer les coûts d'usinage, l'inadéquation du système de financement au calendrier cultural ainsi que les stratégies quelquefois directives des bailleurs de fonds (ex: libéralisation).

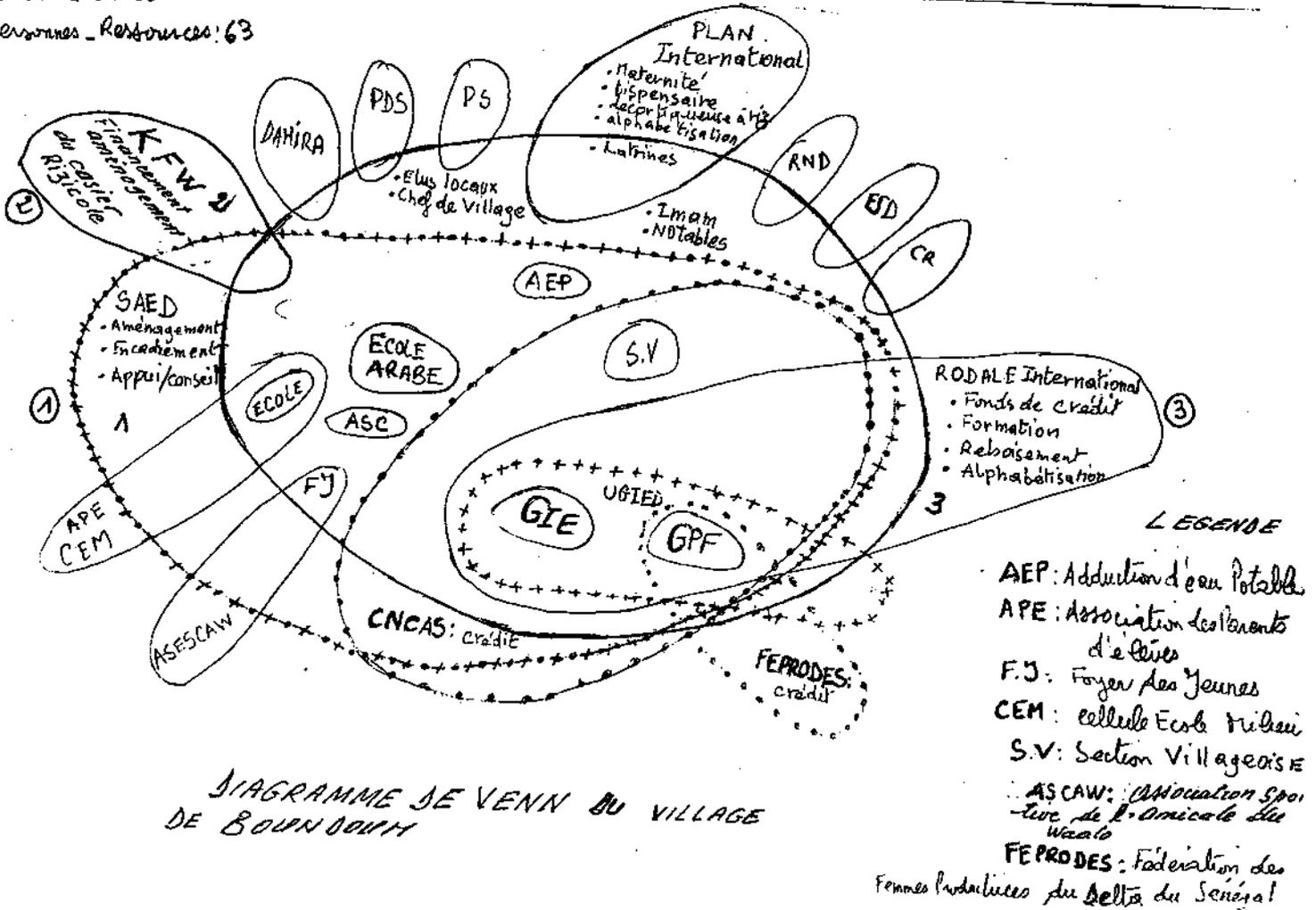
Pour résumer, on retiendra que les succès enregistrés dans les différents sites sont essentiellement dus à la combinaison des facteurs suivants :

- l'implication des populations,
- la disponibilité d'énergie et de possibilité d'irrigation à moindre coût,
- l'accès aux ressources financières,
- l'amélioration des capacités techniques et organisationnelles ,
- la conviction et l'engagement personnel
- l'utilisation des technologies qui permettent une augmentation de la valeur ajoutée avec moins d'investissement en capitaux ; tout en améliorant la gestion des ressources naturelles.

Figure n°6 diagramme de venn de Boundoum

Date: 14-04-98

Personnes - Ressources: 63



---

## Sixième Partie : Les politiques économiques et institutionnelles alternatives

Dans notre pays, le paradoxe est qu'en dépit de toutes les contraintes vécues dans la conduite des activités rurales et de la baisse du poids économique de celui-ci par rapport aux autres domaines, l'agriculture occupe une place importante et continuera encore pendant longtemps à influencer l'évolution économique et sociale du pays, au moins pour trois raisons :

- l'importance de la population rurale qui représente en moyenne 61% de la population totale. Elle avoisine ou dépasse 75% de la population dans six des dix régions du pays. Il s'y ajoute que les professions liées à l'agriculture et à la transformation des produits agricoles occupent 60% de la population active nationale et concernent directement ou indirectement 11% de la population en milieu urbain ;
- la contribution non négligeable du secteur primaire à la production de subsistance et à l'exportation, de même que son influence directe sur les activités de plusieurs sous-secteurs du secondaire et du tertiaire. Il en est ainsi des huileries, des industries textiles, des industries du bois, du sucre, du riz et des conserveries (tomate, poisson) ;
- la productivité des activités de ces secteurs et sous-secteurs a pour principal fondement les ressources naturelles. Pour cette raison, la mise en œuvre de stratégies visant à améliorer la gestion des ressources naturelles apparaît comme une des conditions fondamentales d'un développement humain durable.

La préservation de l'environnement et la gestion planifiée de l'exploitation des ressources naturelles ne relèvent pas seulement d'une approche quantifiée en termes de croissance, ces exigences comportent également une dimension économique et sociale que traduit le concept de « développement humain durable » mais aussi de terroir et de valeurs culturelles.

En milieu rural comme en milieu urbain (tardivement considéré du reste) les approches sectorielles ont prédominé et la gestion des ressources naturelles était considérée en elle-même comme un terrain d'actions déconnecté de la dimension démographique, de l'aménagement du territoire et des politiques de développement. L'approche « projet » adoptée revêt un caractère restrictif du point de vue conceptuel. Actuellement, l'approche programme place la gestion des ressources naturelles et l'environnement au cœur des processus de développement et de répartition de la plus value nationale.

Au plan programmatique, les effets négatifs d'une libéralisation caractérisée notamment par un processus de paupérisation des producteurs ruraux et d'épuisement des sols (à cause, entre autres de la baisse de la fertilité) ont conduit à l'élaboration et la mise en œuvre du Programme d'Ajustement du Secteur Agricole (PASA) soutenu par un Programme d'Investissement du Secteur Agricole (PISA). La préservation des ressources naturelles a été prise en compte de façon significative dans ces plans d'actions qui préconisent des mesures de régénération des sols ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan d'Action Foncier pour une gestion durable des ressources naturelles.

C'est ainsi que l'élaboration du PNAE va permettre de doter le Sénégal d'un cadre de référence et de cohérence pour toutes les actions qui seront entreprises. Toutefois, les mécanismes d'articulation de ses substrats directifs avec les divers exercices de planification sont encore à parfaire et les dispositifs institutionnels aptes à promouvoir une synergie d'ensemble restent encore à être créés ou adaptés.

Des mesures d'ordre institutionnel comme la mise en place du conseil supérieur des ressources naturelles ainsi que les orientations stratégiques générales ont été définies; ce qui devra permettre de s'assurer les politiques et stratégies de relance de la croissance économique dans le cadre d'un développement durable intègrent dans leur mise en œuvre les coûts sociaux et écologiques des programmes en cours de réalisation ainsi que la nécessité de promouvoir une utilisation rationnelle des ressources naturelles, en particulier celles qui sont les plus rares.

Il est à noter que depuis plusieurs décennies, l'utilisation des ressources naturelles au Sénégal est caractérisée par :

- la perception de l'abondance qui conduit à une exploitation minière des ressources naturelles, sans tenir compte de leur caractère précaire ;
- la recherche du profit monétaire au détriment de la rentabilité socio-écologique ;
- une approche sectorielle qui n'entrevoit ni l'interrelation ni l'intégration des programmes ;
- la satisfaction en priorité et surtout des besoins des citoyens, le monde rural ayant peu bénéficié de la production nationale ;
- l'absence d'une politique concertée et cohérente de planification et de gestion urbaines ;
- la gestion non rationnelle qui ne répond pas à des normes précises en termes de prélèvement et de reconstitution des ressources
- une gestion centralisée des ressources et par des services publics qui n'en sont en aucun cas comptables

En résumé on peut retenir que l'analyse effectuée à travers les études de cas révèle un constat de la transformation des productions agricoles depuis les indépendances. Avant cette période, les cultures vivrières occupaient une place de choix dans les espaces et les activités, même si les efforts de la monétarisation commençaient à se faire sentir. Les cultures de rentes avaient été imposées par les colonisateurs pour faire face au paiement des impôts. Avec les indépendances, les besoins de financement de l'appareil d'Etat naissant ont favorisé le développement considérable de la production arachidière. Ce fût le début d'une approche du développement rural par filière, un privilège non justifié étant fait pour quelques produits commercialisés sur le marché mondial ou déterminants pour l'alimentation des villes ( arachide, coton, etc.).

Différentes sociétés d'encadrement se sont succédées durant cette période (Société de Prévoyance, Office National de Commercialisation, Sociétés Régionales de Développement Rural, etc.). C'est durant cette période que les producteurs d'arachide du bassin arachidier ont écrit leurs lettres de noblesse en atteignant une production record d'environ un million de tonnes d'arachide.

Pendant cette période, l'extension des superficies cultivées, la déforestation et le dessouchage intempestif (qui faisait partie de l'un des dix commandements de l'intensification) ont été encouragés dans les terroirs agricoles; mais le constat d'échec, tout au moins l'inefficacité des acteurs a entraîné le désengagement de l'état, pour ne pas dire une responsabilisation prématurée des paysans.

Face au manque d'intrants agricoles et à la vétusté du matériel agricole et au manque de semences d'arachide, les populations ont changé de comportements en insistant sur les cultures de mil, niébé, manioc, pastèque.

Pour les producteurs, la promotion d'une agriculture durable, se basera sur un soutien fort de deux filières de productions végétales que sont la culture du mil et de l'arachide et des productions animales; à cause de la place qu'elles occupent dans les systèmes de production paysans. En outre, à l'échelle nationale, elles sont les cultures garantes de la plus large répartition des plus values( activités privées à large base sociale).

---

Mais , en plus il faut :

I .Changer les attitudes

- changer les mentalités et les comportements; par exemple en extirpant le sentiment d'impunité et en amenant le paysan à payer ses dettes.

II. Concevoir et exécuter une véritable politique agricole nationale.

- qui sécurise les populations par une politique foncière appropriée
- qui tienne compte des préoccupations sociales et communautaires des populations ; et qui tienne compte des risques de marginalisation

III.sécuriser les activités de l'exploitation agricole

- une agriculture multi-fonctionnelle
- une agriculture régénératrice avec le compostage et les espèces fertilisantes.
- une reconstitution des réserves personnelles de semences avec des banques locales de semences.
- une sécurisation alimentaire avec les banques de céréales.
- une maîtrise de l'eau

IV. harmoniser les politiques macroéconomiques

- une politique commerciale cohérente des politiques avec les mesures d'importations des produits alimentaires.
- Un crédit rural adapté et rénové (intrants, matériels, agricoles, de transport, de transformation).

V. valoriser les avantages comparatifs des différentes régions

- une spécialisation agricole des zones suivant leurs aptitudes.
- une diversification des cultures et l'introduction de variétés améliorées adaptées.
- la mise en œuvre d'un plan de lutte contre le parasitisme.

VI. restaurer les environnements de production

- un reboisement à but multiple (individuel, collectif, bois d'œuvre,.)
- une défense et restauration des sols et une conservation des eaux et du sol.

VII.lutter contre le dépeuplement des campagnes

- lutte contre l'exode rural par la promotion d'activités surtout pour les jeunes.

VIII.renforcer les synergies

- la création de cadres de concertations de développement intra et inter villageoises.

A l'analyse, on se rend bien compte que les acteurs prônent une agriculture de rupture basée sur une intensification de la production sur de petites superficies qui sont à la portée du paysan, une utilisation de fertilisants locaux (compost), une association plantes/culture/animaux pour une meilleure protection des sols, l'emploi de semences de qualité et un respect de la biodiversité.

---

La finalité de l'approche a donc évolué en s'orientant vers l'accroissement des capacités des différents groupes de ruraux à mieux vivre de leurs terroirs tout en préservant les ressources y existant. Ainsi trois buts généraux ont été essentiellement visés :

- la sécurisation des systèmes de production en permettant aux différents groupes de mieux satisfaire leurs besoins alimentaires et monétaires ;
- la mise en œuvre de mode d'exploitation conservatoire des ressources par la conception de schémas de mise en valeur des terroirs ; et,
- l'augmentation des capacités de maîtrise sociale du développement à l'échelle locale.

Pour stimuler et entretenir ce changement, il a fallu revisiter le savoir local afin de le réintroduire dans les propositions techniques, en y apportant certaines améliorations; et de renforcer les capacités des populations locales par des activités de formation, de visites de sites expérimentaux. Ces contacts avec divers organismes de développement ont permis aux paysans de déterminer eux-mêmes les attitudes et comportements à acquérir pour prendre en charge leur propre développement.

La plupart des structures d'encadrement ont toutes évolué vers des structures d'appui conseil, louant leurs services aux organisations paysannes et associations villageoises. Mais avant de franchir ce pas, elles ont fortement mis l'accent sur le renforcement des capacités des populations pour que ces dernières puissent prendre le relais.

Sur la base de la visite des sites, des réunions et séances de travail tenues avec les paysans et les membres des structures d'encadrement, nous pensons que certaines approches peuvent conduire à une pérennisation des activités et à la régénération des économies rurales.

Les actions entreprises, çà et là, ont permis :

- d'amorcer une amélioration durable des revenus des paysans ;
- de relancer le développement de l'entrepreneuriat rural (unités de transformation, unité de fabrication ou de location de matériel agricole, caisses ou mutuelles d'épargne et de crédit) ;
- de maintenir les ruraux en campagne et de ralentir l'exode rural ;
- d'insérer les paysans dans le circuit bancaire par l'octroi et la gestion de crédits de campagne;
- de contribuer au développement de l'élevage dans certaines zones;
- d'améliorer le cadre de vie (développement de l'habitat, adduction d'eau potable, électrification de village, etc.) ;
- d'augmenter les rendements ce qui permet de soutenir durablement la mobilisation des paysans;
- de dégager des surplus de revenus permettant à certains paysans de mener d'autres cultures (diversification culturelle) et d'autres activités ;
- d'assurer la participation des femmes dans les activités agricoles;
- de responsabiliser des paysans dans la gestion des affaires les concernant.

Le renforcement de la participation des partenaires a eu pour conséquence une plus grande appropriation des activités; ce qui leur permettra plus tard de s'affranchir de l'encadrement.

La pérennisation de ces acquis suppose notamment :

- une approche intégrée des actions de développement en particulier pour la conservation des systèmes de production sur le plan biologique ;
- des relations villes campagnes équilibrées ;
- l'intégration de la dimension environnementale dans les exercices de planification et de gestion de l'économie nationale.

Le renforcement de la capacité institutionnelle des organisations des producteurs est nécessaire. Lorsque les agriculteurs et techniciens auront acquis les compétences et les moyens d'atteindre leurs objectifs, la disponibilité des techniciens sera accrue et la capacité institutionnelle des organisations sera renforcée ; ce qui pourra familiariser les agriculteurs aux technologies améliorées de Gestion des Ressources Naturelles par l'éducation et la vulgarisation agricole.

L'éducation et la vulgarisation agricole sont deux maillons importants, voire essentiels pour parvenir à un développement durable. Pour affronter et éventuellement inverser les tendances observées actuellement en matière démographique, d'environnement et de production agricole et qui menacent notre avenir à tous, il faut que les hommes et les femmes qui peuvent aider leurs sociétés à venir à bout des difficultés qui les attendent fassent preuve de courage, d'intelligence et de solidarité surtout en ce qui concerne les recommandations sur des politiques et stratégies propres à promouvoir l'intégration des questions d'environnement dans les programmes de vulgarisation et d'éducation agricoles.

Un certain nombre de questions et de défis importants sont à relever. Les instituts d'éducation et de vulgarisation agricoles n'ont pas commencé (ou en tous les cas timidement) à intégrer les questions d'environnement et de développement durable dans leurs programmes. Au Sénégal ne peut-on pas se poser la question de savoir pourquoi la formation n'est jamais prise en compte dans les stratégies en matière de politique agricole. Cette lenteur des progrès à intégrer les questions d'environnement et de développement durable dans les programmes, s'explique sûrement par le manque de politiques et de mandats nationaux et institutionnels, ainsi que par l'insuffisance des ressources humaines et financières aussi, un plan directeur pour l'intégration de l'éducation écologique dans les écoles d'agriculture et les services de vulgarisation agricole est une impérieuse nécessité

Les institutions d'éducation et de vulgarisation agricoles elles-mêmes n'ont peut-être pas de mandats ni de politiques spécifiques concernant l'environnement, et celles qui ont bien reçu des mandats n'ont pas toujours la capacité institutionnelle de les mettre en œuvre intégralement. Que peuvent faire ces institutions pour susciter la volonté politique et l'appui gouvernemental, ainsi que les liens avec le secteur privé nécessaires pour devenir des agents actifs en matière de protection de l'environnement et d'agriculture durable ?

Les instituts d'enseignement supérieur, forts de leur expérience scientifique et professionnelle, ont un rôle de premier plan à jouer pour la sensibilisation du public aux problèmes de l'environnement, y compris des décideurs. Souvent toutefois, ils sont trop attachés à la tradition, connaissent très mal les problèmes réels de l'agriculture et sont mal reliés aux instituts de recherche, de vulgarisation et surtout les ONGs (F.A.O. 1993).

Les programmes d'enseignement de type scolaire ou non, mis en œuvre par les instituts d'enseignement et de vulgarisation agricoles, sont indispensables pour encourager des attitudes, aptitudes et comportements compatibles avec l'agriculture et le développement rural durable. Il est indispensable de créer les capacités voulues avec la participation des communautés locales, des organisations non gouvernementales (ONG) et des associations d'agriculteurs, si l'on veut que les communautés locales puissent assumer la responsabilité de la gestion durable et de la protection des ressources naturelles. L'enseignement au niveau des collectivités (décentralisation, démocratisation, droits de l'homme, techniques de gestion des ressources naturelles, etc.) doit absolument donner les moyens requis aux populations locales, notamment aux femmes et aux jeunes.

Comme on le voit, le défi est loin d'être relevé, mais avec la solidarité internationale, l'homme vaincra l'ignorance, la faim et la famine. Comment on peut démultiplier les politiques qui facilitent le développement de l'agriculture durable ? Comment peut-on influencer l'élaboration des nouvelles stratégies ?

La situation globale de désengagement de l'Etat et les libéralisations amorcées doivent pouvoir aider à faire participer directement les ruraux à l'élaboration de la politique, de sorte à :

- permettre l'accroissement la productivité et le rendement;
- préserver les ressources naturelles de base ;

- sauvegarder et augmenter les revenus ruraux ;
- générer des emplois et améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des membres des ménages.

Il faut rappeler que *les exploitations ont des difficultés d'accès aux ressources (terre, main-d'œuvre, crédit, équipement, etc.), aux intrants (engrais, semences, etc.) et aux services (irrigation, formation, vulgarisation, recherche, etc.) ce qui constitue la contrainte majeure de leur passage d'une économie de subsistance à une économie de marché; bien plus que la structure de leurs exploitations et leur multifonctionnalité*. C'est bien encore le cas du Sénégal, même si des tentatives d'une libéralisation de la filière font participer des privés ou des organisations de producteurs, de paysans à des sessions de fixation des prix et de programmes de développement des spéculations.

Il est de plus en plus admis, que l'architecture de la **configuration générale des systèmes de productions** créés par l'homme doit suivre, autant que possible, **le paradigme des écosystèmes naturels**, en fermant les boucles et en explorant les complémentarités entre des productions différentes. Le souci des paysans d'améliorer le bien-être, a incité au Sénégal par exemple, en une restructuration des coopératives agricoles avec la création d'associations, de fédérations de producteurs (UNCA, Groupements horticoles, producteurs de coton, etc.).

Les politiques et stratégies de développement alternatifs pourraient bénéficier de conditions favorables qui sont entre autres :

- un système social stable
- la disponibilité de ressources ( terres, connaissances locales et existence de possibilité de restauration des ressources dégradées)
- l'existence d'alternatives sur le plan des activités (marge de progression)
- la création et le développement des métiers en milieu rural

La stabilité du système social est caractérisée par la forte cohésion intra et inter villageoise ainsi que l'existence de connaissances et de mécanismes de règles endogènes acceptées de tous (par exemple les mesures traditionnelles de protection de l'environnement, les savoirs locaux sur la GRN, etc.) constitue un atout important pour le succès des politiques alternatives.

Cet avantage est complété par la disponibilité de ressources (terres, main d'œuvre, connaissances locales) et par la possibilité de restauration des ressources dégradées. Sous ce rapport, le développement des initiatives de récupération des terres marginales, de lutte contre la salinité, de l'amélioration de la fertilité des sols, l'application de techniques moins polluantes pourrait favoriser les politiques de développement appropriées par les producteurs et qui permettent de reconstituer la base des ressources naturelles.

La faible productivité de l'agriculture et de l'économie nationale a permis le développement des solutions alternatives tant pour ce qui concerne les activités (commerce de produits agricoles, transport, développement des échanges et marchés ruraux) que les spéculations (diversification des cultures, intensification des pratiques avec la double culture des zones de bas fonds). De façon générale, cette diversification des activités et sources de revenus s'est traduite par le développement de nouvelles activités génératrices de revenus qui sont à la base de la fulgurante expansion de secteur non formel ; et ce faisant participe au renforcement du secteur privé.

Des tentatives de renforcement du contrôle par le populations de base des mécanismes d'accès aux financements (renforcement du système de crédit et d'épargne) et de leur autonomie financière demeure un enjeu important pour la mise en place de politiques durables. Ces perspectives importantes se traduisent déjà par le développement des métiers en milieu rural, offrant ainsi la voie à un peu plus de professionnalisme et la promotion de l'entreprenariat rural.

Sur le plan exogène, il existe de **nouvelles opportunités pour un meilleur développement des populations** qui assurent aussi la viabilité des solutions entamées. Parmi elles il faut signaler :

- la disponibilité d'investissements à coûts adaptés
- l'émergence de marchés porteurs
- le renforcement de la collaboration inter institutionnelle
- l'ouverture de l'Etat et des bailleurs de fonds
- la mise en place de moyens décentralisés et accessibles à tous les acteurs
- les financements adaptés
- et le renforcement de la collaboration

Il faut signaler que les dispositions actuelles pour le secteur privé de mettre en place des moyens décentralisés et accessibles à tous les acteurs à travers des mécanismes souples et plus adaptés. L'augmentation des moyens publics mis à la disposition des acteurs en vue de réaliser des fonctions d'appui facilitera une utilisation plus efficiente des investissements. Dans cet ordre d'idées, le développement de nouveaux mécanismes de financements plus appropriés comme l'ASPRODEB, les mutuelles d'épargne et de crédit ouvrent de nouvelles perspectives à la relance des économies rurales, si l'on sait que seules ces dernières pourraient prendre en charge les nouveaux besoins tels le tourisme rural, l'exploitation du sel.

Un autre aspect important est le renforcement de la **collaboration inter institutionnelle**, en particulier celle entre les ONGs, les institutions de recherche et les organisations paysannes. Cette nouvelle démarche qui a été mise sur orbite par le démarrage de la recherche collaborative devra s'élargir aux collectivités locales et prendre en charge les intervenants qui opèrent dans les zones.

Dans cet ordre d'idées, le renforcement de l'approche des échanges paysans (farmer to farmer) crée les bases pour une meilleure collaboration entre les services d'appui et les producteurs.

La dernière opportunité externe, et non la moindre est la **disponibilité des bailleurs de fonds et de L'Etat** à impliquer les autres acteurs (organisations professionnelles, Ongs, etc..) dans la conception et l'exécution de politiques agricoles. L'analyse des acteurs de l'arène de développement montre la diversité des intervenants dans le développement rural. Parmi elles on peut citer:

- les organisations non gouvernementales telles que Enda , Rodale Crar ;
- les acteurs publics et/ou parapublics tels que les institutions de recherche agricole comme l'ISRA ; les sociétés rurales de Développement comme la SAED, les projets comme le PROBOVIL et les administrations comme l'Inspection régionale des Eaux & Forêts ;
- les privés comme la CNCAS ;
- les bailleurs de fonds, et;
- les organisations paysannes (associations villageoises, groupements de producteurs, etc.

Concrètement, dans le contexte du Sénégal, ce sont plus les paysans dans leurs cadres de vie propre, qui se sont efforcés à maintenir une certaine durabilité à leurs productions. L'objectif est simple: les caprices du climat ont habitué le paysan à alterner d'une campagne à une autre, d'une excellente récolte à une situation de quasi disette. Depuis la récente vague des sécheresses des années 1970, la pluviométrie d'un endroit donnée de la zone sahélienne et/ou soudanienne peut aller du simple au double, sans compter les pauses pluviométriques intempestives, à tout moment des cycles culturaux.

Evidemment la fragilisation des écosystèmes qui s'en est suivi, accentuée par les poussées démographiques, a contribué à réduire considérablement les ressources forestières. Cette dégradation des forêts est très préjudiciable aux communautés rurales qui s'y procurent du bois, de la nourriture, du combustible, du fourrage, des fibres, des engrais organiques, des médicaments; etc.

On sait également que les forêts assurent le maintien de l'équilibre écologique et de la diversité biologique, protègent les bassins versants et ont une influence sur les conditions météorologiques et le climat. Les sociétés africaines ont développé, certainement par suite de la longue cohabitation avec leurs milieux naturels, divers rites, éléments relationnels contenus à travers les pratiques animistes, et qui maintiennent un équilibre homme - nature. Les pratiques de l'initiation, les formes de préservations liées au Bois Sacrés par exemple, la ritualisation de la récolte de plantes à but médicinal, ou des sous produits de la forêt exclusivement qu'aux besoins de la communauté, permettaient la mise en place d'un développement durable.

Toutefois, diverses contingences actuelles par suite de l'accroissement démographique, la monétarisation des échanges, certains besoins nouveaux plus mercantiles, etc. ont changé les réalités de base de ces sociétés évoquées. Et comme toute mutation, les choix ne sont pas toujours les plus appropriés. Les politiques telles qu'élaborées, ne portaient toujours des réalités rurales, et ne tenaient en compte suffisamment les besoins, aspirations des populations en matière de développement local.

Quand bien même, les tendances commencent à s'inverser avec une certaine généralisation des méthodes, démarches participatives dans la plupart des processus actuellement entamés avec les paysans, producteurs. Au point qu'au Sénégal, depuis quelques années, même les thématiques de recherches sont formulées selon les interrogations et options stratégiques des paysans. Divers partenariats se mettent en place autour des paysans, producteurs avec tous les acteurs intervenant dans le développement (Etat, ONG, Aide Internationale, etc.).

Comme cela est de plus en plus admis, l'Etat avait opéré un désengagement trop brusque avec la NPA en 1984. Mais les concours apportés par les ONG par exemple, malgré certaines de leurs inconvénients (assistance - dépendance parfois), ont permis une prise en charge plus progressive des paysans par eux-mêmes, une certaine adaptation au cadre global de libéralisation. Evidemment les organisations en diverses associations, fédérations et les divers soutiens directs de la communauté internationale à certaines de leurs actions, initiatives, ont contribué au succès relatif.

Ainsi, les appréciations faites par les paysans font ressortir une certaine aversion à l'égard de l'évocation de politiques agricoles antérieurement vécues. Evidemment, ils stigmatisent une certaine complicité des structures et agents mis en place par l'Etat à travers l'encadrement, la commercialisation, etc. Leur analphabétisme n'est pas sans faciliter leur naïveté à l'égard de certaines pratiques douteuses dont ils ne pouvaient en apprécier les incidences. Mais un certain pragmatisme développé, font qu'à l'évocation de " Politiques Agricoles " par exemple, les paysans recherchent toujours un auteur à y mettre; leur compréhension ne leur permet pas toujours d'en faire une acceptation globale, quelque chose qui engage chacun des membres de la communauté.

Evidemment, comme nous le mentionnions, la pratique de cultures de rentes (arachide, coton par exemple), et l'ensemble des structures d'accompagnements mises auparavant en place, leur laissent des souvenirs parfois douloureux. Et même, les séquelles sont visibles à leur niveau (dégradation des sols suite quasiment à des monocultures, pertes de diversité génétique des plantes et des cultures, etc.).

Une ère nouvelle de partenariat s'engage, mais avec un souci d'éviter certaines erreurs antérieures, avec une participation, une implication plus effective des paysans qui se trouveront dorénavant au centre de préoccupations en matière de développement durable.

.1.

# RODALE INTERNATIONAL

• Centre Ressource pour une Agriculture Régénératrice •  
Tél. 51.10.28 Fax : 51.16.70  
B.P. A 237 • Thiès • SENEGAL •

Thiès, le 2 février 1999

A